IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1895.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1895, s'élèvent à . fr.	47,229,652	50
— votés — 1894 —	47,117,452	50
Soit une augmentation de . . . . fr.	112,200	»

Cette augmentation est justifiée ci-après :

CHAPITRE Ier.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires et employés civils.*

	Augmentation.	Diminution.
Augmentation de crédit proposée . . . fr.	9,000 »	»

Ce crédit est nécessaire pour la création à l'Administration centrale d'une classe de commis dessinateurs du génie.

Il ne constitue pas une dépense nouvelle : la dotation de l'article 23, qui comprenait des frais de dessinateurs temporaires, est réduite d'autant.

ART. 3. — *Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre.*

Augmentation de crédit proposée. . . . fr.	18,300 »	»

Les affaires traitées par le Ministère de la Guerre se sont accrues, depuis quarante ans, dans des proportions considérables ; et quoique l'on demande au personnel une somme de travail beaucoup plus grande qu'autrefois, on s'est vu forcé d'augmenter le nombre des officiers attachés au Département.

Il y a lieu de renforcer proportionnellement le crédit destiné à rémunérer leur services spéciaux.

A REPORTER. . . .	27,300 »	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Augmentation.	Diminution.
	—	—
REPORT. . . . fr.	27,300 »	»

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Moyens de transport.

Augmentation de crédit demandée . . . fr.	5,000 »	»

Ce crédit est nécessaire pour achat et entretien de bicyclettes, indemnités de voyages aux vélocipédistes et dépenses pour leur habillement spécial.

Frais d'administration et d'instruction.

Diminution de crédit. . . . . fr.	»	8,550 »

Ce crédit sera déchargé désormais de la dépense relative à l'entretien et au renouvellement du gros matériel des corps de troupe, — mobilier des écoles et des magasins, appareils et objets de gymnastique, etc., etc.

Cette dépense sera supportée par l'article 23 du Budget, dont l'allocation est augmentée à raison de cette charge d'une somme de 15,000 fr.

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Frais d'administration et d'instruction.

Diminution de crédit. . . . . fr.	»	2,800 »

La somme est reportée à l'article 23 du Budget pour la raison exposée à la note de l'article 12 ci-dessus.

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Traitement, solde et accessoires.

Augmentation de crédit demandée . . . fr.	12,100 »	»

Ce crédit est nécessaire pour augmenter l'effectif des sous-officiers conducteurs d'artillerie. Le nombre actuel de ces sous-officiers ne suffit plus depuis la construction des forts de la Meuse et des nouveaux ouvrages créés à Anvers.

A REPORTER. . . . fr.	44,400 »	11,350 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Augmentation.	Diminution.
REPORT. . . fr.	44,400 »	11,350 »

Il est indispensable d'avoir un conducteur par ouvrage fortifié, ce qui exige la création de 9 nouveaux emplois de conducteurs, soit :

2 de 1re classe à . . fr. 1,500 =	3,000	»
7 de 2e classe à . . fr. 1,300 =	9,100	»
TOTAL. . . fr.	12,100	»

Frais d'administration et d'instruction

Diminution de crédit. . . . . fr.	»	3,200 »

La somme est reportée à l'article 23 pour la raison exposée à l'article 12 ci-dessus.

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Frais d'administration et d'instruction.

Diminution de crédit. . . . . fr.	»	450 »

La somme est reportée à l'article 23 pour la raison exposée à la note de l'article 12 ci-dessus.

CHAPITRE V.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

ART. 17. — *Personnel de l'École militaire.*

Augmentation de crédit demandée . . . fr.	9,600 »	

Le service de la solde des élèves est assuré à l'aide des pensions versées par les familles au Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre. Mais l'ensemble de ces versements est insuffisant, attendu qu'il n'est rien fourni pour les titulaires de douze bourses d'étude de 800 francs chacune instituées par la loi sur l'organisation de l'École : le crédit demandé a pour objet de parer à cette insuffisance.

CHAPITRE VI.

ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.

ART. 21. — *Traitement du personnel des établissements.*

Augmentation de crédit demandée . . . fr.	2,900 »	»
A REPORTER. . . fr.	56,900 »	15,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

		Augmentation.	Diminution.
Report. . . fr.		56,900 »	13,000 »
Cette majoration de crédit est nécessaire pour porter les appointements de cinq employés civils des établissements de fabrication de l'artillerie à un taux en rapport avec les exigences de la vie matérielle et avec les services rendus par les titulaires.			
Art. 22. — *Matériel de l'artillerie.*			
Augmentation de crédit demandée . . . fr.		44,300 »	»
Ce crédit se répartit de la manière suivante :			
1° Frais d'entretien du matériel de défense des forts de la Meuse. . . . fr.	20,000 »	»	»
2° Dépenses supplémentaires occasionnées par l'entretien du matériel de défense de la position d'Anvers qui a été renforcée de plusieurs ouvrages à coupoles et de nouvelles bouches à feu de place . . . . . fr.	5,000 »		
3° Dépenses pour les épreuves de tir périodiques des bouches à feu placées dans les coupoles des nouveaux forts.	10,300 »		
4° Dépenses pour achat, renouvellement et entretien du matériel du tir à la cible	9,000 »		
Total. . . . fr.	44,300 »		

CHAPITRE VII.

MATÉRIEL DU GÉNIE.

Art. 23. — *Matériel du génie.*			
Augmentation de crédit demandée . . . fr.		73,000 »	
Cette augmentation de crédit se répartit comme suit :			
1° Augmentation des frais d'entretien qui sont la conséquence de la création des forts de la			
A reporter. . . fr.		176,200 »	13,000 »

		Augmentation.	Diminution.
Report. . . . fr.		176,200 »	15,000 »
Meuse. . . . . fr.	60,000 »		
2° Renouvellement et entretien du gros matériel des corps. . .	15,000 »		
(Cette somme de 15,000 francs a été déduite par quote-part aux articles 12, 13, 14 et 15)			
Total . . . fr.	75,000 »		
Diminution de crédit. . . . . fr		»	9,000 »
Cette diminution représente le traitement de 3 commis dessinateurs transféré à l'article 2.			

CHAPITRE VIII.

PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.

Art. 29. — *Chauffage et éclairage des corps de garde.*			
Diminution de crédit. . . . . fr.		»	40,000 »
Cette diminution provient d'économies réalisées dans les dépenses de ce service.			
	Fr.	176,200 »	64,000 »
Augmentation. . . . fr.		112,200 »	

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1895 est fixé à la somme de quarante-sept millions deux cent vingt-neuf mille six cent cinquante-deux francs, cinquante centimes (fr. 47,229,652 50), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre, et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

ART. 3.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement avec ou sans nourriture des officiers, sous-officiers et soldats, sont fixées, pour l'exercice 1895, aux taux suivants, savoir :

Logement avec nourriture des	lieutenants généraux .	fr.	10	» par jour.
	généraux-majors . . .		7	» —
	officiers supérieurs . .		5	» —
	— subalternes . .		3	» —
	sous-officiers et soldats .		1	25 —

Logement sans nourriture des	lieutenants généraux.	fr.	5 »	par jour.
	généraux-majors . . .		3 »	—
	officiers supérieurs . .		2 »	—
	— subalternes . .		1 »	—
	sous-officiers et soldats .		» 21	—

Toutefois lorsque, dans les cantonnements-abris, les officiers seront logés dans les mêmes conditions que la troupe, ils payeront pour le logement la même indemnité que celle qui est déterminée pour les sous-officiers et soldats.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces chevaux.

ART. 4.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourrages de l'armée, augmentés de 10 °/₀.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissanc du public par la voie du *Mémorial administratif.*

ART. 5.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur.*

Donné à Laeken, le 14 novembre 1894.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

BRASSINE.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1895.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	CHAPITRE Ier.		
	ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	— des fonctionnaires et employés civils	209,000 »	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre .	34,300 »	519,300 »
4	Matériel	65,000 »	
5	Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut cartographique militaire . . .	190,000 »	
	CHAPITRE II.		
	ÉTATS-MAJORS.		
6	Traitement de l'état-major général	882,000 »	
7	— — des provinces et des places	226,410 »	1,418,310 »
8	— du service de l'intendance	309,900 »	
	CHAPITRE III.		
	SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.		
9	Traitement des officiers de santé	309,000 »	
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	666,400 »	1,175,400 »
11	Service pharmaceutique	200,000 »	
	CHAPITRE IV.		
	SOLDE DES TROUPES.		
12	Traitement et solde de l'infanterie	15,374,700 »	
13	— — de la cavalerie	3,987,600 »	
14	— — de l'artillerie	5,825,738 »	27,307,688 »
15	— — du génie	1,431,750 »	
16	— — du bataillon d'administration	687,000 »	
	Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.		
	A REPORTER . . . . . (r.	»	30,420,898 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	»	30,420,898 »
	CHAPITRE V.		
	ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.		
17	Personnel de l'École militaire	133,840 50	
18	— — de guerre	18,550 »	218,460 50
19	Dépenses d'administration de l'École militaire	55,920 »	
20	— — — de guerre.	10,150 »	
	CHAPITRE VI		
	ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.		
21	Traitement du personnel des établissements	69,275 »	1,709,025 »
22	Matériel de l'artillerie	1,639,750 »	
	CHAPITRE VII.		
	MATÉRIEL DU GÉNIE.		
23	Matériel du génie	1,626,000 »	1,626,000 »
	CHAPITRE VIII.		
	PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.		
24	Pain et viande	6,582,790 »	
25	Fourrages en nature	4,029,194 »	
26	Casernement des hommes	709,450 »	
27	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement	105,000 »	12,714,384 »
28	Transports généraux	100,000 »	
29	Chauffage et éclairage des corps de garde	130,000 »	
30	Remonte	997,050 »	
	Le crédit de l'article 30 est réparti en vertu d'un arrêté royal entre les corps de troupes montées. Les corps qui n'ont pas dépensé leur quote-part dans le fonds de remonte en reportent le solde à l'exercice suivant; les Conseils d'administration en sont débiteurs vis-à-vis du Trésor.		
	CHAPITRE IX.		
	TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.		
31	Traitements divers et honoraires.	120,000 »	
32	Frais de route, de séjour et de représentation.	150,000 »	270,000 »
	A REPORTER. . . . . fr.	»	46,938,767 50

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . . fr.	»	46,938,767 50
	CHAPITRE X.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
83	Pensions et secours	247,800 »	247,800 »
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
84	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	23,085 »	23,085 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE . . . . . fr.		47,229,652 50

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 14 novembre 1894.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

BRASSINE.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1895.

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		CHAPITRE Ier.			
		ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	»	Traitement du Ministre . . . . . fr.	21,000 »	21,000 »	21,000 »
2	»	— de 31 fonctionnaires et employés civils (1)	171,700 »	200,000 »	200,000 »
		— des huissiers, messagers et gens de service	37,300 »		
3	»	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre	28,300 »	34,300 »	16,000 »
		— au personnel militaire inférieur employé au Département de la Guerre . . .	6,000 »		
		Matériel.			
4	»	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. . .	25,000 »	65,000 »	65,000 »
		Chauffage et éclairage	15,000 »		
		Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc.	25,000 »		
		Bibliothèque du département de la Guerre et Institut cartographique militaire.			
		Bibliothèque du département de la Guerre.			
	a.	Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés à la bibliothèque . . . . . fr.	14,000 »		
		Institut cartographique militaire.			
5		**Charges ordinaires et permanentes.**			
		Reconnaissances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. . . . . fr. 15,000 »	36,000 »	190,000 »	190,000 »
	b.	Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents (2) . . . . . 21,000 »			
		Charge extraordinaire et temporaire.			
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays	140,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE Ier.		319,300 »	492,000 »

AUGMENTATION . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	OBSERVATIONS.
»	»	21,000 »	21,000 »	
9,000 »	»	200,000 »	200,000 »	
18,300 »	»	16,000 »	15,998 »	
»	»	63,000 »	89,500 »	
»	»	190,000 »	189,988 75	
27,300 »	»	492,000 »	516,486 75	
27,300				

(1) Composition de ce personnel.

Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT des traitements.	MONTANT des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	Totaux.
3	Chefs de division.	7,800 / 6,400	21,300	»	21,300
8	Chefs de bureau	5,400 / 4,400	39,200	2,100	41,300
9	Sous-chefs de bureau	3,900 / 3,300	32,400	1,500	33,900
12	Employés de 1re classe . . .	3,000 / 2,400	32,400	»	32,400
19	Employés de 2e classe. . . .	2,200 / 1,400	33,800	»	33,800
3	Commis dessinateurs du génie .	3,150 / 1,700	9,000	»	9,000
54		TOTAUX.	168,100	3,600	171,700

(2) Composition de ce personnel.

Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.
2	Maitres graveurs ou dessinateurs.	4,500 / 3,500	8,000
2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000
2	Idem. Idem.	3,000	6,000
6		TOTAL . .	21,000

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	EFFECTIF. HOMMES.	EFFECTIF. CHEVAUX.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
				CHAPITRE II.				
				ÉTATS-MAJORS.				
				État-major général.				
				Officiers généraux.				
				SECTION D'ACTIVITÉ.				
		9	36	Lieutenants généraux, à. . . . . fr. 18,500	fr. 166,500	»		
		18	54	Généraux-majors, à 12,700	228,600	»		
		27	90		395,100	»		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ °/₀ pour médicaments. . . .	1,975	50		
							393,124 50	
				SECTION DE RÉSERVE.				
		2	6	Lieutenants généraux employés à un service sédentaire, à . . . . . fr. 14,800	fr. 29,600	»		
		4	8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à . 10,160	40,640	»		
		6	14		70,240	»		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ °/₀ pour médicaments. . . .	351	20		
							69,888 80	
	a.			TOTAL. . . . fr.			463,013 30	
				A DÉDUIRE :				
				Pour un lieutenant général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) . . . . . fr.	18,500	»		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ °/₀ pour médicaments . . .	92	50		
							18,407 50	
				RESTE . . . fr.			444,605 80	
				A AJOUTER :				
	6			Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants généraux . . . . . fr.	2,000	»		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ °/₀ pour médicaments . . .	10	»		
							1,990 »	
				TOTAL. . . . fr.			446,595 80	
				Corps d'état-major.				
		5	15	Colonels, à. . . . . fr. 9,500	fr. 47,500	»		
		5	10	Lieutenants-colonels, à 7,100	35,500	»		
	b.	10	20	Majors, à 6,500	65,000	»		
		16	32	Capitaines commandants à 5,100	81,600	»		
		10	20	— en second de 1re et de 2e classe 4,200	42,000	»		
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier.	400	»		
		46	97		270,000	»		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ °/₀ pour médicaments. . . .	1,350	»		
							268,650 »	
		79	201	A REPORTER. . . . fr.			715,245 80	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			

N° DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	EFFECTIF. HOMMES.	EFFECTIF. CHEVAUX.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
					Report. . . . . fr.	715,245 80		
		Aides de camp.						
			79	201	Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp près les généraux commandants de division et de brigade, savoir :			
			»	6	3 capitaines commandants d'infanterie . à. fr. 1,100 . . fr.	3,300 »		
			»	6	3 capitaines d'infanterie en 2d de 1e classe. à. . 1,000 . . .	3,000 »		
			»	12	6 — — en 2d de 2e classe. à. . 850 . . .	5,100 »		
			»	12	6 lieutenants d'infanterie. . . . . à. . 850 . . .	5,100 »		
			»	2	1 lieutenant d'artillerie . . . . . à. . 575 . . .	575 »		
	c.		»	2	1 capitaine commandant du génie. . . à. . 500 . . .	500 »		
			»	2	1 lieutenant du génie. . . . . à. . 575 . . .	575 »		
			»	42		17,750 »		
					A déduire : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	88 75		
							17,661 25	
					Total. . . . . fr.		732,907 05	
					A déduire : pour vacance		2,300 »	
			79	243	Reste. . . . . fr.		730,607 05	
		Indemnité de marche et de vivres de campagne.						
6 (suite)	d.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et indemnité de marche aux officiers qui participent aux manœuvres (dépense approximative).					18,214 95	
		Indemnité de fourrages.						
	e.	243 chevaux × 365 = 88,695 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50. . . . . fr.				115,303 50		
		A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division . . . . . fr.				474 50		
							115,778 »	882,600 » 882,600 »
		Frais de bureau.						
		1 chef du corps d'état-major				2,000 »		
		1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie				800 »		
		4 — des circonscriptions militaires, à . . . . 900 . .				3,600 »		
	f.	2 — des divisions de cavalerie, à . . . . . 600 . .				1,200 »		
		16 généraux-majors, commandant une brigade, à . . . . . 500 . .				8,000 »		
		1 chef d'état-major de la position d'Anvers				1,200 »		
		2 — des positions de Liége et de Namur . . . 600 . .				1,200 »		
							18,000 »	
					A reporter. . . . fr.		882,600 »	882,600 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	886,000 »	870,130 73	
»	»	886,000 »	870,130 73	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1893.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894
				Report . . . . fr.	882,600 »	882,600 »
		EFFECTIF. Hommes. / Chevaux.	*État-major des provinces et des places.*			
			État-major des provinces.			
	a.	5 / 10	Généraux-majors, à 10,160 francs . . . . . fr.	50,800 »		
		5 / 10		50,800 »		
			A déduire : ½ % pour médicaments. . . .	254 ·	50,546 »	
			État-major des places.			
		5	Majors, à . . . . . 4,500 . . .	22,500 »		
		8	Capitaines en premier de place à. . . . . 3,500 . .	28,000 »		
	b.	5 / (a) 6	— en second de 1re classe de place à. 3,150 . . .	15,750 »		
		4	— — de 2e — — à . 3,000 . . .	12,000 »		
		8	Lieutenants de place à . . . . . 2,400 . . .	19,200 »		
		4	Sous-lieutenants — . . . . . 2,100 . . .	8,400 »		
			Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	2,200 »		
		34 / 6		108,050 »		
			A déduire : ½ % pour médicaments. . . .	540 25	107,509 75	
7		39 / 16				
			Indemnité de vivres de campagne.			
	c.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)			1,072 25	226,410 » 226,410 »
			Indemnité de fourrages.			
	d.	16 chevaux × 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30			7,592 »	
			Frais de bureau.			
		9	commandants de province (*b*), à	11,800 »		
		5	— de place, à . . . . . 500 . . .	2,500 »		
		12	— — à . . . . . 400 . . .	4,800 »		
	e.	4	— — à . . . . . 240 . . .	960 »		
		6	— — à . . . . . 150 . . .	900 »		
		3	— — à . . . . . 100 . . .	300 »		
					21,260 »	
	f.	Traitement des aumôniers et prêtres agréés			38,430 »	
				A reporter. . . . . fr.	1,109,010 »	1,109,010 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION	DIMINUTION.			
»	»	886,000 »	870,130 73	
				a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service.
»	»	226,410 »	244,938 73	
				b) Indemnités des commandants de province :
				Anvers. . . . . 2,200 »
				Brabant . . . . . 1,500 »
				Flandre occidentale. . . . . 1,100 »
				— orientale . . . . . 1,500 »
				Hainaut . . . . . 1,100 »
				Liége . . . . . 1,500 »
				Limbourg. . . . . 1,100 »
				Luxembourg. . . . . 1,100 »
				Namur. . . . . 1,100 »
				11,800 »
»	»	1,112,410 »	1,115,069 46	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	EFFECTIF. HOMMES.	EFFECTIF. CHEVAUX.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894
		REPORT. . . . . fr.					1,109,010 »	1,109,010 »
		Intendance militaire.						
			EFFECTIF.					
			HOMMES.	CHEVAUX.				
		Traitements.						
		Intendant en chef, à . . . . . fr.	1		12,700	12,700 »		
		Intendants de 1re classe, à	4		9,500	38,000 »		
		— de 2me id., à	7		7,100	49,700 »		
	a.	Sous-intendants de première classe, à. . .	14	18	6,300	88,200 »		
		— de deuxième classe, à . .	18		4,600	82,800 »		
		Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier				400 »		
			44	18		271,800 »		
		A DÉDUIRE : ½ % pour médicaments. . . .				1,359 »		
						270,441 »		
8		**Indemnité de vivres de campagne.**						
	b.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)				518 »	309,500 »	309,500 »
		Indemnité de fourrages.						
	c.	18 chevaux × 365 = 6,570 journées, à fr. 1 30.				8,541 »		
	d.	Frais de bureau *a*).				30,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.					1,418,510 »	1,418,510 »

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
»	»	1,112,410 »	1,115,069 46	
»	»	309,500 »	253,836 66	
»	»	1,421,910 »	1,368,906 12	

a) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.

COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.	
Capitaines en premier quartiers-maitres	40
Capitaines en second payeurs.	19
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	87
Capitaines administrateurs d'habillement	39
(*)	185

(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

LITTERAS des développements.	N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		CHAPITRE III.		
		SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX *a*).		
		Traitement des officiers de santé.		
		EFFECTIF. Hommes / Chevaux.		
		1 / 2 — Inspecteur général, à . . . fr. 12.700 — 12,700 »		
		4 / » — Médecins principaux de 1re classe, à . . . 9.500 — 38.000 »		
		8 / » — — principaux de 2e classe, à . . . 7.100 — 56.800 »		
		1 / » — — de bataillon de 1re classe, à . . . 4.200 — 4.200 »		
		20 / » — — adjoints, à . . . 2.600 — 52.000 »		
		1 / » — Pharmacien en chef, à . . . 6,500 — 6,500 »		
		2 / » — Pharmaciens principaux, à . . . 5.500 — 11.000 »		
		8 / » — Pharmaciens de { 4 à . . . 4.600 — 18.400 » ; 1re classe. { 4 à . . . 4,200 — 16,800 »		
	a.	8 / » — — de 2e classe, à . . . 3,500 — 28,000 »		
		9 / » — — de 3e classe, à . . . 3.250 — 29.250 »		
		9 / » — — de 4e classe, à . . . 2.600 — 23.400 »		
		1 / 1 — Vétérinaire en chef, à . . . 6.500 — 6,500 »		
		» / » — Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier . . . 500 »		
		505,850 »		
		72 / 3 — A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . 1,510 25		
		302,350 75		
		Indemnité de vivres de campagne.		
0	*b.*	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.) . . . 2,345 75		
		Indemnité de fourrages.	309,000 »	309,000 »
	c.	3 chevaux × 365 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30 . . . 1,423 50		
		Frais de bureau.		
	d.	Inspecteur général du service de santé . . . 2,500 »		
		Vétérinaire en chef . . . 400 »		
		2,900 »		
		Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.		
10	»	362,000 journées (*b*) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à fr. 1 83 . . . fr. 662,460 »	666,400 »	666,400 »
		Traitement des miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condamnation. 3,940 »		
		Service pharmaceutique.		
11	»	Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires malades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses . . .	200,000 »	200,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . fr.	1,175,400 »	1,175,400 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
»	»	309,000 »	307,082 04	
»	»	720,700 »	682,794 06	
»	»	200,000 »	252,998 50	
»	»	1,229,700 »	1,242,875 50	

a)

	COMPOSITION organique. SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.
Inspecteur général	1	»
Médecins principaux de 1re classe	4	»
— principaux de 2e classe	8	»
— de régiment { de 1re classe. 15 / de 2me — 21 }	»	36
— de bataillon de 1re classe	1	34
— — de 2me —	»	46
— adjoints	20	»
Pharmacien en chef	1	»
Pharmaciens principaux	2	»
— de 1re classe	8	»
— de 2me —	8	»
— de 3me —	9	»
— de 4me —	9	»
Vétérinaire en chef	1	»
Vétérinaires principaux	»	2
— de 1re classe, de régiment de 1re ou de 2e classe	»	15
— de 2me —	»	9
— de 3me —	»	8
	72	(*) 150
	223	

(*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

b)

Infanterie	221,300 journées.
Cavalerie	57,700 »
Artillerie	64,700 »
Génie	10,200 »
Bataillon d'administration	5,100 »
TOTAL	362,000 journées.

N° DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		EFFECTIF. — HOMMES. / CHEVAUX.		
		CHAPITRE IV.		
		SOLDE DES TROUPES.		
		Traitement et solde de l'infanterie.		
		Traitement, solde et accessoires.		
		1921 / 254 — Officiers de tous grades . . . . . fr. 6,078,442 57		
		28810 / » — Sous-officiers et soldats 8,173,611 95		
		Fr. 14,252,054 52		
		30731 / 254		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr. 141,000 »		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 23,200 »		
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnités de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe. . . . . 100,800 »		
12	*a.*	Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc. . . . . 27,000 »		
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement des nouveaux enrôlés . . . . . 500,144 »		
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 75,000 journées à 90 cent*. 50,000 »		
		Allocation pour les miliciens de la nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . . 40,000 »		
		Fr. 15,003,198 52		
		A DÉDUIRE :		
		Pour 224,300 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 73 centimes. . . . . fr. 163,739 »		
		Pour vacances et petites permissions { officiers. 57,000 » ; troupes. 348,422 52 } — 405,422 52		
		— 569,161 52		
		— 14,434,037 »		
		A REPORTER. . . fr. 14,434,037 »		

INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de trois bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
2° d'un régiment de grenadiers;
3° de trois régiments de chasseurs à pied, } formés chacun de trois bataillons actifs et de deux bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
4° de quatorze régiments de ligne; }
5° de deux compagnies sédentaires;
6° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;
7° d'une école des pupilles de l'armée à deux compagnies;
8° d'officiers à la suite des régiments.

OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :						TOTAUX.		TRAITEMENT annuel.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Les deux compagnies sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.			
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																	
Colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	38	9,500 »	180,500 »	
Lieutenants-colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	38	7,100 »	134,900 »	
Majors	»	1	»	4	3	3	4	3	51	»	»	»	58	116	6,300 »	365,400 »	
Capitaines commandants adjudants-majors montés	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	19	4,500 »	85,500 »	
— en second — non montés.	»	1	»	4	3	3	4	3	51	»	»	»	58	»	3,275 »	189,950 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	2,250 »	42,750 »	
Capitaines en second payeurs	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	»		»	3	2	2	3	2	54	»	»	»	59	»	2,250 »	87,750 »	
Médecins de régiment de 1re classe	»		»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	6	»	6,300 »	37,800 »	
— — de 2me classe	»	1	»										13	»	5,100 »	66,500 »	
— de bataillon de 1re classe	»		»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	4,200 »	79,800 »	
— — de 2e classe	»		»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	»	3,250 »	65,000 »	
																	1,397,875 »
232 compagnies de bataillons actifs.																	
Capitaines commandants	»	»	1	16	12	12	16	12	204	»	»	»	232	»	4,000 »	928,000 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	3	48	36	36	48	36	612	»	»	»	696	»	2,250 »	1,566,000 »	
																	2,494,000 »
19 bataillons de réserve, 76 compagnies. (4e bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 8e bataillon des carabiniers.)																	
Majors	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	19	6,300 »	119,700 »	
Capitaines en second adjudants-majors non montés	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »	
Capitaines commandants	»	»	1	2	2	2	2	2	34	»	»	»	38	»	4,000 »	152,000 »	
Capitaines en second	»	»	2 ou 1	2	2	2	2	2	34	»	»	»	38	»	3,275 »	124,450 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»		6	6	6	6	6	102	»	»	»	114	»	2,250 »	256,500 »	
																	714,875 »
1 bataillon de réserve, 4 compagnies. (6e bataillon du régiment des carabiniers.)																	
Major	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	6,300 »	6,300 »	
Capitaines commandants	»	»	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	4,000 »	8,000 »	
Capitaines en second	»	»	2 ou 1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	3,275 »	6,550 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»		6	»	»	»	»	»	»	»	»	6	»	2,250 »	13,500 »	
																	34,350 »
19 bataillons de réserve, 76 compagnies. (5e bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 7e bataillon des carabiniers.)																	
Capitaines commandants	»	»	1	2	2	2	2	2	34	»	»	»	38	»	4,000 »	152,000 »	
Capitaines en second	»	»	2 ou 1	2	2	2	2	2	34	»	»	»	38	»	3,275 »	124,450 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»		6	6	6	6	6	102	»	»	»	114	»	2,250 »	256,500 »	
																	567,500 »
19 dépôts de régiment.																	
Majors	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	19	6,300 »	119,700 »	
Capitaines en second officiers d'armement	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »	
Capitaines en premier quartiers-maîtres	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	4,000 »	76,000 »	
Capitaines adminis^{rs} d'habillement de 1re, 2e ou 3e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,450 »	65,550 »	
Médecins de bataillon de 2e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,250 »	61,750 »	
Capitaines en second	»	»	1	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	3	3	3	3	3	3	51	»	»	»	57	»	2,250 »	128,250 »	
																	575,700 »
Compagnies spéciales.																	
Colonel				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	2	9,500 »	9,500 »	
Majors				»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	2	6,300 »	12,600 »	
Capitaine en second adjudant-major non monté				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,275 »	3,275 »	
Capitaines en premier quartiers-maîtres				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	4,000 »	4,000 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	2,250 »	2,250 »	
Médecin de bataillon de 2e classe				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,250 »	3,250 »	
Capitaines commandants				»	»	»	»	»	»	2	6	»	8	»	4,000 »	32,000 »	
Lieutenants et sous-lieutenants				»	»	»	»	»	»	6	24	»	30	»	2,250 »	67,500 »	
																	134,375 »
Officiers à la suite.																	
Capitaines en second				»	»	»	»	»	»	»	»	40	40	»	3,275 »	131,000 »	
																	131,000 »
				126	95	95											
							126	95	1,615	8	37	40	1,921 (1)	254		TOTAL . . fr.	6,015,125 »

A ajouter les suppléments de traitement :

Pour le corps de discipline et de correction . . .	Les sept capitaines, à	600 »	4,200 »	13,800 »
	Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à	400 »	9,600 »	
Pour ancienneté de grade.	Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier .			80,062 50
			TOTAL . . . . . fr.	6,108,987 50
			A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	30,544 93
			RESTE. . . . . fr.	6,078,442 57

(1) Officiers d'infanterie. . . . 1,745
Comptables. . . . . 98 } 1,921
Médecins . . . . . 78 }

[Pages 386-387.]

GRADES.	Effectif par unité. D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	Composition d'un régiment de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	Soit pour le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatorze régiments d'infanterie de ligne.	LE TOTAL.	NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																
Adjudants sous-officiers	»	1	»	4	3	3	3	4	3	9	42	58	21,170	3 25	68,802 50	
Sergents-majors secrétaires { Grenadiers	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	1	365	2 37	865 05	
Sergents-majors secrétaires { Les autres.	1	»	»	1	»	1	1	1	»	3	14	18	6,570	2 54	15,575 80	
Sergents-clairons	1	»	»	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,935	2 15	14,910 25	
Caporaux-clairons	»	1	»	4	3	3	3	4	3	9	42	58	21,170	1 05	22,228 50	
Sergents-armuriers	»	1	»	4	3	3	3	4	3	9	42	58	21,170	1 83	38,741 10	
Musiciens d'état-major	14	»	»	14	14	14	14	14	14	42	196	266	97,090	»	161,500 »	322,421 20
232 compagnies des 58 bataillons actifs:	16	3	»													
16 compagnies du régiment des carabiniers.																
Sergents-majors	»	4	1	16	»	»	»	16	»	»	»	16	5,840	2 34	13,665 60	
Premiers sergents	»	4	1	16	»	»	»	16	»	»	»	16	5,840	1 98	11,563 20	
Sergents-fourriers	»	4	1	16	»	»	»	16	»	»	»	16	5,840	1 83	10,687 20	
Sergents	»	20	5	80	»	»	»	80	»	»	»	80	29,200	1 83	53,436 »	
Caporaux	»	40	10	160	»	»	»	160	»	»	»	160	58,400	» 85	49,640 »	
Clairons	»	12	3	48	»	»	»	48	»	»	»	48	17,520	» 70	12,264 »	
Soldats de 1re classe	»	424	106	1,696	»	»	»	1,696	»	»	»	566	206,590	» 64	132,217 60	
— de 2e —												1,130	412,450	» 61	251,594 50	
	»	508	127													535,068 10
12 compagnies du régiment des grenadiers.																
Sergents-majors	»	4	1	»	12	»	»	»	12	»	»	12	4,380	2 37	10,380 60	
Premiers sergents	»	4	1	»	12	»	»	»	12	»	»	12	4,380	2 01	8,805 80	
Sergents-fourriers	»	4	1	»	12	»	»	»	12	»	»	12	4,380	1 86	8,146 80	
Sergents	»	20	5	»	60	»	»	»	60	»	»	60	21,900	1 86	40,734 »	
Caporaux	»	40	10	»	120	»	»	»	120	»	»	120	43,800	» 87	38,106 »	
Clairons-tambours	»	12	3	»	36	»	»	»	36	»	»	36	13,140	» 76	9,986 40	
Grenadiers	»	424	106	»	1,272	»	»	»	1,272	»	»	848	309,720	» 66	204,415 20	
Soldats avec solde de fusilier												424	154,760	» 60	92,856 »	
	»	508	127													413,428 80
36 compagnies des régiments de chasseurs																
Sergents-majors	»	4	1	»	»	12	»	»	»	36	»	36	13,140	2 34	30,747 60	
Premiers sergents	»	4	1	»	»	12	»	»	»	36	»	36	13,140	1 98	26,017 20	
Sergents-fourriers	»	4	1	»	»	12	»	»	»	36	»	36	13,140	1 83	24,040 20	
Sergents	»	20	5	»	»	60	»	»	»	180	»	180	65,700	1 83	120,231 »	
Caporaux	»	40	10	»	»	120	»	»	»	360	»	360	131,400	» 84	110,376 »	
Clairons	»	12	3	»	»	36	»	»	»	108	»	108	39,420	» 69	27,199 80	
Soldats de 1re classe	»	328	82	»	»	984	»	»	»	2,952	»	984	359,160	» 63	226,270 80	
— de 2e —												1,968	718,320	» 60	430,992 »	
	»	412	103													995,880 60
168 compagnies des régiments de ligne.																
Sergents-majors	»	4	1	»	»	»	12	»	»	»	168	168	61,320	2 34	143,488 80	
Premiers sergents	»	4	1	»	»	»	12	»	»	»	168	168	61,320	1 98	121,413 60	
Sergents-fourriers	»	4	1	»	»	»	12	»	»	»	168	168	61,320	1 83	112,215 60	
Sergents	»	20	5	»	»	»	60	»	»	»	840	840	306,600	1 83	561,078 »	
Caporaux	»	40	10	»	»	»	120	»	»	»	1,680	1,680	613,200	» 84	515,088 »	
Clairons-tambours	»	12	3	»	»	»	36	»	»	»	504	504	183,960	» 73	134,290 80	
Soldats de 1re classe	»	528	82	»	»	»	984	»	»	»	13,776	4,592	1,676,080	» 63	1,055,930 40	
— de 2e —												9,184	3,352,160	» 60	2,011,296 »	
	»	412	103													4,654,801 20
19 bataillons de réserve:																
Petits états-majors.																
Adjudants sous-officiers	»	1	»	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,935	3 25	22,538 75	
Caporaux-clairons	»	1	»	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,935	1 05	7,281 75	
Sergents-armuriers	»	1	»	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,935	1 83	12,691 05	
																42,511 55
150 compagnies des bataillons de réserve:	»	3	»													
12 compagnies de carabiniers.																
Sergents-majors	»	4	1	12	»	»	»	12	»	»	»	12	4,380	2 34	10,249 20	
Premiers sergents	»	4	1	12	»	»	»	12	»	»	»	12	4,380	1 98	8,672 40	
Sergents	»	4	1	12	»	»	»	12	»	»	»	12	4,380	1 83	8,015 40	
Caporaux	»	12	3	36	»	»	»	36	»	»	»	36	13,140	» 85	11,169 »	
Clairons	»	2	0 ou 1	6	»	»	»	6	»	»	»	6	2,190	» 70	1,553 »	
	»	26	6 ou 7													39,639 »
8 compagnies de grenadiers.																
Sergents-majors	»	4	1	»	8	»	»	»	8	»	»	8	2,920	2 37	6,920 40	
Premiers sergents	»	4	1	»	8	»	»	»	8	»	»	8	2,920	2 01	5,869 20	
Sergents	»	4	1	»	8	»	»	»	8	»	»	8	2,920	1 86	5,451 20	
Caporaux	»	12	3	»	24	»	»	»	24	»	»	24	8,760	» 87	7,621 20	
Clairons-tambours	»	2	0 ou 1	»	4	»	»	»	4	»	»	4	1,460	» 76	1,109 60	
	»	26	6 ou 7													26,951 60
24 compagnies de chasseurs.																
Sergents-majors	»	4	1	»	»	8	»	»		24	»	24	8,760	2 34	20,498 40	
Premiers sergents	»	4	1	»	»	8	»	»	»	24	»	24	8,760	1 98	17,344 80	
Sergents	»	4	1	»	»	8	»	»	»	24	»	24	8,760	1 83	16,030 80	
Caporaux	»	12	3	»	»	24	»	»	»	72	»	72	26,280	» 84	22,075 20	
Clairons	»	2	0 ou 1	»	»	4	»	»	»	12	»	12	4,380	» 69	3,022 20	
	»	26	6 ou 7													78,971 40
112 compagnies de ligne.																
Sergents-majors	»	4	1	»	»	»	8	»		»	112	112	40,880	2 34	95,659 20	
Premiers sergents	»	4	1	»	»	»	8	»	»	»	112	112	40,880	1 98	80,942 40	
Sergents	»	4	1	»	»	»	8	»	»	»	112	112	40,880	1 83	74,810 40	
Caporaux	»	12	3	»	»	»	24	»	»	»	336	336	122,640	» 84	103,017 60	
Clairons-tambours	»	2	0 ou 1	»	»	»	4	»	»	»	56	56	20,440	» 73	14,921 20	
	»	26	6 ou 7													369,350 80
À REPORTER				2,141	1,604	1,316	1,316	2,141	1,604	3,948	18,424	26,117	9,552,705			7,479,024 25

TROUPES (suite).

GRADES.	Composition d'un régiment				Soit pour								NOMBRE	SOLDE	MONTANT	
	de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatorze régiments d'infanterie de ligne.	les deux compagnies sédentaires.	le corps de discipline et de correction.	l'école des pupilles de l'armée.	LE TOTAL.	de JOURNÉES.	journalière.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
Report.	2,141	1,604	1,316	1,316	2,141	1,604	5,948	18,424	»	»	»	26,117	9,532,705	»	»	7,479,024 25
19 dépôts de régiment:																
Petits états-majors.																
Sergents gardes-magasins. { Grenadiers	1				»	1	»	»	»	»	»	1	365	1 86	678 90	
Sergents gardes-magasins. { Les autres		1	1	1	1	»	3	14	»	»	»	18	6,570	1 85	12,023 10	
Armuriers sergents-majors	1	1	1	1	1	1	3	14	»	»	»	10	5,650	2 34	8,541 »	
— sergents												9	5,285	1 85	6,011 55	
Maîtres tailleurs et cordonniers	2	2	2	2	2	2	6	28	»	»	»	38	13,870	» 84	11,650 80	
																58,905 35
19 compagnies de dépôt:																
1 compagnie de carabiniers.																
Sergents-majors	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	365	2 34	854 10	
Premiers sergents	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	365	1 98	722 70	
Sergents-fourriers	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	365	1 85	667 95	
Sergents	3	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	3	1,095	1 85	2,003 85	
Caporaux	8	»	»	»	8	»	»	»	»	»	»	8	2,920	» 85	2,482 »	
Clairons	2	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	2	730	» 70	511 »	
																7,241 60
1 compagnie de grenadiers.																
Sergents-majors	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	365	2 37	865 05	
Premiers sergents	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	365	2 01	733 65	
Sergents-fourriers	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	365	1 86	678 90	
Sergents	»	3	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	1,095	1 86	2,036 70	
Caporaux	»	8	»	»	»	8	»	»	»	»	»	8	2,920	» 87	2,540 40	
Clairons-tambours	»	2	»	»	»	2	»	»	»	»	»	2	730	» 76	554 80	
																7,409 50
3 compagnies de chasseurs.																
Sergents-majors	»	»	1	»	»	»	3	»	»	»	»	3	1,095	2 34	2,562 30	
Premiers sergents	»	»	1	»	»	»	3	»	»	»	»	3	1,095	1 98	2,168 10	
Sergents-fourriers	»	»	1	»	»	»	3	»	»	»	»	3	1,095	1 85	2,003 85	
Sergents	»	»	3	»	»	»	9	»	»	»	»	9	5,285	1 85	6,011 55	
Caporaux	»	»	8	»	»	»	24	»	»	»	»	24	8,760	» 84	7,358 40	
Clairons	»	»	2	»	»	»	6	»	»	»	»	6	2,190	» 69	1,511 10	
																21,615 30
14 compagnies de ligne.																
Sergents-majors	»	»	»	1	»	»	»	14	»	»	»	14	5,110	2 34	11,957 40	
Premiers sergents	»	»	»	1	»	»	»	14	»	»	»	14	5,110	1 98	10,117 80	
Sergents-fourriers	»	»	»	1	»	»	»	14	»	»	»	14	5,110	1 85	9,551 30	
Sergents	»	»	»	3	»	»	»	42	»	»	»	42	15,330	1 85	28,053 90	
Caporaux	»	»	»	8	»	»	»	112	»	»	»	112	40,880	» 84	34,339 20	
Clairons-tambours	»	»	»	2	»	»	»	28	»	»	»	28	10,220	» 73	7,460 60	
																101,280 20
Compagnies spéciales.																
2 compagnies sédentaires.																
Sergents-majors	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	730	2 34	1,708 20	
Sergents-fourriers	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	730	1 83	1,335 90	
Premiers sergents	»	»	»	»	»	»	»	»	40	»	»	40	14,600	1 98	28,908 »	
Sergents	»	»	»	»	»	»	»	»	26	»	»	26	9,490	1 83	17,366 70	
Caporaux	»	»	»	»	»	»	»	»	32	»	»	32	11,680	» 84	9,811 20	
Clairons	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	4	1,460	» 60	1,007 40	
Soldats	»	»	»	»	»	»	»	»	126	»	»	126	45,990	» 60	27,594 »	
																87,731 40
Corps de discipline et de correction.																
Adjudant sous-officier	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	365	3 25	1,186 25	
Sergent-clairon	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	365	2 15	784 75	
Caporaux-clairons	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	730	1 05	766 50	
Sergent-armurier	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	365	1 83	667 95	
Maîtres tailleur et cordonnier	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	730	» 84	613 20	
Sergents-majors	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	»	6	2,190	2 37	5,190 30	
Premiers sergents	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	»	12	4,380	2 01	8,805 80	
Sergents-fourriers	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	»	6	2,190	1 86	4,075 40	
Sergents	»	»	»	»	»	»	»	»	»	42	»	42	15,330	1 86	28,513 80	
Caporaux	»	»	»	»	»	»	»	»	»	96	»	96	35,040	» 87	30,484 80	
Clairons	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	»	12	4,380	» 72	3,153 60	
Correctionnaires { employés aux travaux	»	»	»	»	»	»	»	»	»	400	»	400	146,000	» 50	73,000 »	
Correctionnaires { non employés aux travaux	»	»	»	»	»	»	»	»	»	800	»	800	292,000	» 43	125,560 »	
																282,798 35
École des pupilles de l'armée.																
Pupilles	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	700	700	255,500	» 51	130,305 »	
																130,305 »
	2,161	1,624	1,336	1,336												
Totaux					2,161	1,624	4,008	18,704	232	1,381	700	28,810	10,515,650		Total. . . fr.	8,156,310 95
Par régiment. .							1,336									
Supplément de solde :																
Corps de discipline et de correction. . { 68 sous-officiers . . . . 24,820 journées, à 40 c. .															9,928 »	
Corps de discipline et de correction. . { 98 caporaux . . . . 35,770 — à 20 c. .															7,154 »	
Corps de discipline et de correction. . { 12 clairons . . . . 4,380 — à 05 c. .															219 »	17,301 »
															Total. . . . fr.	8,173,611 95

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1893.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
				Report. . . . fr. 14,454,057 »		
		Indemnité de fourrages.				
	b.	254 chevaux × 365 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30.		120,523 »		
		Moyens de transport.				
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche.	410,430 »			
	d.	Achat et entretien de bicyclettes, indemnités de voyage aux vélocipédistes et dépenses pour l'habillement spécial	5,000 »			
				415,430 »		
		Logement et nourriture.				
					15,374,700 »	15,378,250 »
12 (suite).	a.	Logement avec nourriture, 15,000 journées à fr. 1 25	18,750 »			
		Logement sans nourriture, 251,000 id. 0 21	52,710 »			
				71,460 »		
		Frais d'administration et d'instruction.				
	f.	1 régiment de carabiniers, à	10,750 »			
		Les 18 autres régiments, à 15,350 francs	276,300 »			
		1 école des pupilles de l'armée.	17,000 »			
		1 école de tir et de perfectionnement.	7,000 »			
		Le corps de discipline et de correction	7,200 »			
		École normale d'escrime	6,000 »			
				333,250 »		
				A reporter. . . . . fr.	15,374,700 »	15,378,250 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1895.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	5,550	15,357,070 »	15,294,711 27	
»	5,550	15,357,070 »	15,294,711 27	

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
				REPORT. . . . . fr.	15,374,700 »	15,378,250 »
		EFFECTIF. HOMMES. / CHEVAUX.				
				Traitement et solde de la cavalerie.		
				Traitement, solde et accessoires.		
		368	650	Officiers de tous grades . . . . . fr. 1,485,543 »		
		5,744	4,904	Sous-officiers, brigadiers et soldats 2,121,646 40		
		6,112	5,560			
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. . fr. 49,000 »		
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 4,600 »		
				— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe . . . . . 18,000 »		
				— de 5 centimes aux troupes campées. . . . . 2,000 »		
13	*a.*			Première mise accordée aux corps pour l'équipement des nouveaux enrôlés . . . . . 70,000 »		
				Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 4,400 journées à 67 c. . . 2,948 »		
				Allocation pour les miliciens qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . . 12,000 »		
				3,765,739 40		
				A DÉDUIRE :		
				Pour 57,700 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 95 centimes. . . . . fr. 54,815 »		
				Pour vacances et petites permissions { Officiers. 17,000 » / Troupes. 61,029 60 } ——— 78,029 60		
				——— 132,844 60		
				——— 3,630,894 80		
				A REPORTER. . . . . fr. 3,630,894 80	15,374,700 »	15,378,250 »

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, 2° de quatre régiments de lanciers, 3° de deux régiments de guides, } chacun de cinq escadrons actifs et 1 escadron de dépôt.

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.		Traitement annuel.	MONTANT	
			2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.					par GRADE.	par CATÉGORIE.
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux à ration forte.			
États-majors de régiment.													
Colonels	1	3	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500 »	76,000 »	
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100 »	56,800 »	
Majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	6,300 »	100,800 »	
Capitaines commandants adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	40,800 »	
Capitaines en second adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	33,600 »	
Capitaines en second adjoints aux majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	4,200 »	67,200 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	3,100 »	24,800 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	2,250 »	18,000 »	
Médecins de régiment { de 1re classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	6,500 »	25,200 »	
Médecins de régiment { de 2me classe									4	4	5,100 »	20,400 »	
Id. de bataillon de 1re classe	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	4,200 »	33,600 »	
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,500 »	5,500 »	
Vétérinaires de 1re classe, vétérinaire de régiment de 1re ou de 2e classe									7	7	4,600 »	32,200 »	
Id. de 2e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	3,250 »	26,000 »	
Id. de 3e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800 »	22,400 »	
	15	24											583,300 »
Escadrons actifs.													
Capitaines commandants	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100 »	204,000 »	
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	3,250 »	260,000 »	
Sous-lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950 »	236,000 »	
	5	10											700,000 »
Escadrons de dépôt.													
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	40,800 »	
Capitaines en second	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	33,600 »	
Capitaines en second officiers d'armement	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	33,600 »	
Lieutenants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	3,250 »	26,000 »	
Capitaines en premier quartiers-maîtres	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	4,000 »	32,000 »	
Capitaines en premier ou en second administrateurs d'habillement	1	»	2	»	4		2	»	8	»	3,450 »	27,600 »	
	6	8	92	164	184	328	92	164	368 (1)	656			193,600 »
Soit par régiment			46	82	46	82	46	82					

(1) Officiers de l'arme 304
Comptables . . . . . 24 } 328
Médecins . . . . . 16 } 40
Vétérinaires 24

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . . . . 10,100 » }
Aux officiers de l'école d'équitation . . . . . 4,000 » } 14,100 »

TOTAL . . . . 1,491,000 »
A déduire ½ % pour médicaments . . . . 7,455 »
RESTE . . . . fr. 1,483,545 »

[Pages 390-391.]

GRADES.	EFFECTIF par unité. Hommes.	EFFECTIF par unité. Chevaux.	COMPOSITION DES RÉGIMENTS — 2 régiments de chasseurs. Hommes.	2 régiments de chasseurs. Chevaux.	4 régiments de lanciers. Hommes.	4 régiments de lanciers. Chevaux.	2 régiments de guides. Hommes.	2 régiments de guides. Chevaux.	TOTAUX. Hommes.	Chevaux à ration. forte.	Chevaux à ration. ordinaire.	NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
Petits états-majors de régiment.															
Adjudants sous-officiers	2	2	4	4	8	8	»	»	12	»	12	4,380	3 25	14,235 »	
			»	»	»	»	4	4	4	4	»	1,460	3 25	4,745 »	
Maréchaux des logis chefs secrétaires	1	1	2	2	4	4	»	»	6	»	6	2,190	2 86	6,263 40	
			»	»	»	»	2	2	2	2	»	730	2 88	2,102 40	
Trompettes-majors	1	1	2	2	4	4	»	»	6		6	2,190	2 44	5,343 60	
			»	»	»	»	2	2	2	2	»	730	2 46	1,795 80	
Id. brigadiers	1	1	2	2	4	4	»	»	6	»	6	2,190	1 76	3,854 40	
			»	»	»	»	2	2	2	2	»	730	1 78	1,299 40	
	5	5													39,639 »
Escadrons actifs.															
Maréchaux des logis chefs	1	1	10	10	20	20	»	»	30	»	30	10,950	2 86	31,317 »	
			»	»	»	»	10	10	10	10	»	3,650	2 88	10,512 »	
Premiers maréchaux des logis	1	1	10	10	20	20	»	»	30	»	30	10,950	2 36	25,842 »	
			»	»	»	»	10	10	10	10	»	3,650	2 38	8,687 »	
Maréchaux des logis fourriers	1	1	10	10	20	20	»	»	30	»	30	10,950	2 21	24,199 50	
			»	»	»	»	10	10	10	10	»	3,650	2 23	8,139 50	
Id. des logis	7	7	70	70	140	140	»	»	210	»	210	76,650	2 21	169,396 50	
			»	»	»	»	70	70	70	70	»	25,550	2 23	56,976 50	
Brigadiers	12	12	120	120	240	240	»	»	360	»	360	131,400	1 05	137,970 »	
			»	»	»	»	120	120	120	120	»	45,800	1 08	47,304 »	
Trompettes	3	3	30	30	60	60	»	»	90	»	90	32,850	1 56	51,246 »	
			»	»	»	»	30	30	30	30	»	10,950	1 58	17,301 »	
Maréchaux ferrants	2	2	20	20	40	40	»	»	60	»	60	21,900	» 86	18,834 »	
			»	»	»	»	20	20	20	20	»	7,300	» 89	6,497 »	
Cavaliers de 1re classe	24	24	240	240	480	480	»	»	720	»	720	262,800	» 86	226,008 »	
			»	»	»	»	240	240	240	240	»	87,600	» 89	77,964 »	
Id. de 2e —	69	69	690	690	1,380	1,380	»	»	2,070	»	2,070	755,550	» 85	627,106 50	
			»	»	»	»	690	690	690	690	»	251,850	» 86	216,591 »	
Id. non montés	20	»	200	»	400	»	»	»	600	»	»	219,000	» 83	181,770 »	
			»	»	»	»	200	»	200	»	»	73,000	» 86	62,780 »	
	140	120													2,006,441 50
Escadrons du dépôt.															
Maréchaux de logis chefs	1	1	2	2	4	4	»	»	6	»	6	2,190	2 86	6,263 40	
			»	»	»	»	2	2	2	2	»	730	2 88	2,102 40	
Premiers maréchaux des logis	1	1	2	2	4	4	»	»	6	»	6	2,190	2 36	5,168 40	
			»	»	»	»	2	2	2	2	»	730	2 38	1,737 40	
Maréchaux des logis fourriers	1	1	2	2	4	4	»	»	6	»	6	2,190	2 21	4,859 90	
			»	»	»	»	2	2	2	2	»	730	2 23	1,627 90	
Maréchaux des logis	1	1	2	2	4	4	»	»	6	»	6	2,190	2 21	4,859 90	
			»	»	»	»	2	2	2	2	»	730	2 23	1,627 90	
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	»	2	»	4	»	»	»	6	»	»	2,190	2 21	4,859 90	
			»	»	»	»	2	»	2	»	»	730	2 23	1,627 90	
Maréchaux des logis armuriers	1	»	2	»	4	»	»	»	6	»	»	2,190	2 21	4,859 90	
			»	»	»	»	2	»	2	»	»	730	2 23	1,627 90	
Maîtres tailleurs, bottiers et selliers	3	»	6	»	12	»	»	»	18	»	»	6,570	» 84	5,518 80	
			»	»	»	»	6	»	6	»	»	2,190	» 84	1,859 60	
Brigadiers	2	2	4	4	8	8	»	»	12	»	12	4,380	1 05	4,599 »	
			»	»	»	»	4	4	4	4	»	1,460	1 08	1,576 80	
Trompettes	1	1	2	2	4	4	»	»	6	»	6	2,190	1 56	3,416 40	
			»	»	»	»	2	2	2	2	»	730	1 58	1,153 40	
Maréchaux ferrants	1	1	2	2	4	4	»	»	6	»	6	2,190	» 86	1,883 40	
			»	»	»	»	2	2	2	2	»	730	» 89	649 70	
	13	8	1,436	1,226	2,872	2,452	1,436	1,226	5,744	1,226	3,678	2,096,560			61,779 90
Soit par régiment.			718	613	718	6	718	613							

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :

Pour 32 brigadiers pionniers ou 11,680 journées à 15 c. . . fr.	1,752 »	
Pour 256 cavaliers pionniers ou 93,440 journées à 10 c.	9,344 »	
	11,096 »	
Pour les sous-officiers, brigadiers et cavaliers à l'école d'équitation	2,690 »	
		13,786 »
TOTAL. . . .		2,121,646 40

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	5,550	15,357,070 »	15,294,711 27	
»	5,550 »	15,357,070 »	15,294,711 27	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N^os DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		Report. . . . fr.	3,630,894 80	15,374,700 »	15,378,950 »
		Harnachement, etc.			
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,004 chevaux de troupe, soit 1,789,960 journées, à 12 centimes . . . . . fr.	214,795 20		
		Moyens de transport.			
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. . . . . fr.	17,500 »		
				3,987,600 »	3,990,400 »
13 (suite).		**Logement et nourriture.**			
	d.	Logement avec nourriture 38,000 journées, à fr. 1 25. . . . . fr. 47,500 »			
		— sans — 11,000 journées, à fr. 0 21. . . . . 2,310 »			
			49,810 »		
		Frais d'administration et d'instruction.			
	e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs et 1 dépôt, à . . fr. 7,950 . . . fr. 63,600 »			
		Une école d'équitation. . . . . 11,000 »			
			74,600 »		
		A REPORTER. . . . fr.		19,362,500 »	19,368,650 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	3,550 »	15,357,070 »	15,294,711 27	
»	2,800 »	3,086,400 »	3,071,461 38	
»	6,350 »	19,343,470 »	19,266,172 65	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N°s des articles.	Lettres des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		Report. . . . . fr.	19,562,300 »	19,568,650 »

Traitement et solde de l'artillerie.

Traitement, solde et accessoires.

ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.

Officiers.

Effectif hommes	Effectif chevaux			
5	10	Colonels, à . . . . . fr. 9,500 . . fr.	47,500 »	
5	5	Lieutenants-colonels, à. . . . . 7,100 . . .	35,500 »	
12		Majors à . . . . . 6,500 . . .	75,600 »	
7	12	Capitaines commandants, à . . . . . 4,000 . . .	32,200 »	
9		— en second de 1re ou 2e classe, à . 3,700 . . .	33,300 »	
1	1	— en second de 1re ou 2e classe, à . 4,000 . . .	4,200 »	
1	»	Garde d'artillerie principal à . . . . . 4,650 . . .	4,650 »	
6	»	Gardes d'artillerie de 1re classe, à . . . 3,300 . . .	19,800 »	
5	»	— de 2e — à . . . 2,775 . . .	13,375 »	
12	»	— de 3e — à . . . 1,900 . . .	22,800 »	
11	»	— de 4e — à . . . 1,700 . . .	18,700 »	
			307,625 »	
74	28	À déduire : ½ % pour médicaments . . .	1,538 12	
		Reste . . . . fr.	306,086 88	

Sous-officiers et employés.

56	»	Conducteurs de 1re classe, à fr. 1,500 . . fr.	84,100 »	
56	»	— de 2e — à . 1,300 . . .	72,800 »	
5	»	Maîtres artificiers, à . . . 1,500 . . .	7,500 »	
1	»	Contrôleur principal, à . . 3,300 . . .	3,300 »	
3	»	— de 1re classe, à . 2,800 . . .	8,400 »	
3	»	— de 2e — à . 2,300 . . .	6,900 »	
4	»	Reviseurs, à. . . . . 2,000 . . .	8,000 »	
			191,000 »	
128	»			

14 a.

Régiments et compagnies spéciales.

552	508	Officiers de tous grades	2,138,217 60	
8,210	2,386	Sous-officiers, brigadiers et soldats	2,950,056 75	
8,762	2,894			

Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . .	58,000 »	
Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	1,500 »	
— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe .	19,500 »	
Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc	10,500 »	
Première mise accordée aux corps pour l'équipement des nouveaux enrôlés.	90,394 »	
Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 8,900 journées à fr. 0 75 .	5,675 »	
Allocation pour les militaires qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	13,500 »	
	5,784,140 32	

À DÉDUIRE :

Pour 64,700 journées de militaires, traités dans les hôpitaux militaires, à 84 centimes	54,348 »			
Pour vacances et petites permissions. { Officiers 24,000 . . / Troupes 141,434 12.	166,434 12			
		220,782 12		
			5,563,358 20	
À reporter. . . . . fr.			5,563,358 20	19,562,300 »	19,568,650 »

ARTILLERIE.

Cette arme se compose :

1° D'un état-major particulier ;
2° De 4 régim[ts] de campagne formés, savoir : les 1er et 3e régim[ts] chacun de 8 batteries montées, de 1 batterie montée de réserve, de 1 batterie destinée à atteler 2 colonnes de munitions et d'un dépôt; les 2e et 4e — — 2 — à cheval, 7 batt. montées et 2 batt. montées de réserve, de 1 batt. montée destinée à atteler 3 colonnes de munitions et d'un dépôt;
3° De 4 régiments de forteresse formés, savoir : les 5e 6e et 7e régiments chacun de 14 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt; le 8e régiment de 16 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt;
4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers;
5° D'un régiment du train formé d'un état-major et de 8 compagnies : 4 compagnies pour les services divisionnaires, 2 compagnies pour les services des corps d'armée, 1 compagnie pour les services du grand quartier général de l'armée de campagne, 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE. Hommes.	Chevaux.	COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES. Les 1er et 3e régiments de campagne. Hommes.	Chevaux.	2e et 4e régiments de campagne. Hommes.	Chevaux.	5e, 6e et 7e régiments de forteresse. Hommes.	Chevaux.	8e régiment de forteresse. Hommes.	Chevaux.	Quatre compagnies spéciales. Hommes.	Chevaux.	Le train. Hommes.	Chevaux.	Totaux. HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.	Traitement annuel.	Montant.	MONTANT par catégorie.	Observations.
États-majors des régiments.																				
Colonels	»	»	2	6	2	6	3	6	1	2	»	»	»	»	8	20	9,500 »	76,000 »		
Lieutenants-colonels	»	»	2	4	2	4	3	6	1	2	»	»	»	»	8	16	7,100 »	56,800 »		
Majors	»	»	8	16	6	12	9	9	4	4	»	»	»	»	27	41	6,300 »	170,100 »		
Capitaines commandants adjudants-majors.	»	»	2	4	2	4	3	3	1	1	»	»	»	»	8	12	5,100 »	40,800 »		
Capitaines en second adjudants-majors.	»	»	2	4	2	4	3	3	1	1	»	»	»	»	8	12	4,200 »	33,600 »		
Capitaines en second adjoints aux majors	»	»	8	8	6	6	»	»	»	»	»	»	»	»	14	14	4,200 »	58,800 »		
Capitaines en premier quartiers-maîtres	»	»	2	»	2	»	3	»	1	»	»	»	»	»	8	»	4,000 »	32,000 »		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	»	»	2	»	2	»	3	»	1	»	»	»	»	»	8	»	2,250 »	18,000 »		
Capitaines en 1er ou en 2[d] administ. d'habillem[t]	»	»	2	»	2	»	3	»	1	»	»	»	»	»	8	»	3,450 »	27,600 »		
Médecins de rég[t] de 1re classe	»	»	2	2	2	2	3	»	1	»	»	»	»	»	4	4	6,300 »	25,200 »		
Médecins de rég[t] de 2[e] —	»	»													3		5,100 »	15,300 »		
— de bat[on] de 1re —	»	»	2	2	2	2	3	»	1	»	»	»	»	»	7	4	4,200 »	29,400 »		
— de bat[on] de 2e —	»	»	»	»	»	»	3	»	1	»	»	»	»	»	3	»	3,250 »	9,750 »		
Vétérinaire principal	»	»	2	2	2	2	»	»	»	»	»	»	»	»	1	4	5,500 »	5,500 »		
— de 1re cl., de rég. de 1re ou de 2e cl.	»	»													3		4,600 »	13,800 »		
— de 2e —	»	»	2	2	2	2	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	3,250 »	13,000 »		
																			625,650 »	
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																				
4 batteries à cheval.																				
Capitaines commandants	1	2	»	»	4	8	»	»	»	»	»	»	»	»	4	8	5,100 »	20,400 »		
Lieutenants	3	6	»	»	12	24	»	»	»	»	»	»	»	»	12	24	3,100 »	37,200 »		
Sous-lieutenants																				
	4	8																	57,600 »	
30 batteries montées.																				
Capitaines commandants	1	2	16	32	14	28	»	»	»	»	»	»	»	»	30	60	5,100 »	153,000 »		
Lieutenants	3	6	48	96	42	84	»	»	»	»	»	»	»	»	90	180	3,100 »	279,000 »		
Sous-lieutenants																				
	4	8																	432,000 »	
6 batteries montées de réserve.																				
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	»	»	»	»	»	»	»	»	6	12	5,100 »	30,600 »		
Lieutenants	1	1	2	2	4	4	»	»	»	»	»	»	»	»	6	6	3,250 »	19,500 »		
Sous-lieutenants	1	1	2	2	4	4	»	»	»	»	»	»	»	»	6	6	2,950 »	17,700 »		
	5	4																	67,800 »	
2 batteries destinées à atteler chacune 2 col. de munitions.																				
Capitaines en second	2	2	4	4	»	»	»	»	»	»		»	»	»	4	4	4,200 »	16,800 »		
Lieutenants	2	2	4	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	3,250 »	13,000 »		
	4	4																	29,800 »	
2 batteries destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.																				
Capitaines commandants	1	2	»	»	2	4	»	»	»	»	»	»	»	»	2	4	5,100 »	10,200 »		
Capitaines en second	2	2	»	»	4	4	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	4,200 »	16,800 »		
Lieutenants	2	2	»	»	4	4	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	3,250 »	13,000 »		
Sous-lieutenants	1	1	»	»	2	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	2,950 »	5,900 »		
	6	7																	45,900 »	
4 batteries de dépôt.																				
Capitaines commandants	1	2	2	4	2	4	»	»	»	»	»	»	»	»	4	8	5,100 »	20,400 »		
Lieutenants	1	1	2	2	2	2	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	3,250 »	13,000 »		
	2	3																	33,400 »	
RÉGIMENTS DE FORTERESSE.																				
58 batteries de siège.																				
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	42	»	16	»	»	»	»	»	58	»	4,600 »	266,800 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	42	»	16	»	»	»	»	»	58	»	2,875 »	166,750 »		
Sous-lieutenants	1	»	»	»	»	»	42	»	16	»	»	»	»	»	58	»	2,475 »	143,550 »		
	3	»																	577,100 »	
8 batteries de réserve.																				
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	6	»	2	»	»	»	»	»	8	»	4,600 »	36,800 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	6	»	2	»	»	»	»	»	8	»	2,875 »	23,000 »		
	2	»																	59,800 »	
4 batteries de dépôt.																				
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	3	»	1	»	»	»	»	»	4	»	4,600 »	18,400 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	3	»	1	»	»	»	»	»	4	»	2,875 »	11,500 »		
	2	»																	29,900 »	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																				
1 compagnie de pontonniers.																				
Capitaine commandant	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	1	1	5,100 »	5,100 »		
Lieutenants	2	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	2	2	3,250 »	6,500 »		
Sous-lieutenants	2	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	2	2	2,950 »	5,900 »		
	5	5																	17,500 »	
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																				
Capitaine commandant	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	3	»	4,600 »	13,800 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	3	»	2,875 »	8,625 »		
Sous-lieutenants	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	»	»	»	6	»	2,475 »	14,850 »		
	4	»																	37,275 »	
RÉGIMENT DU TRAIN.																				
État-major du régiment.																				
Lieutenants-colonels	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	1	2	7,100 »	7,100 »		
Major	2	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	4	2	4	6,300 »	12,600 »		
Capitaine en second adjudant-major	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	1	2	4,200 »	4,200 »		
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	4,000 »	4,000 »		
— adminis. d'habillem[t] de 1re, 2e ou 3e cl.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,450 »	3,450 »		
Médecin de bataillon de 2e classe	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	3,250 »	3,250 »		
Vétérinaire de 2e classe	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	3,250 »	3,250 »		
	8	9																	37,850 »	
3 compagnies.																				
Capitaines commandants	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	8	4	8	5,100 »	20,400 »		
— en second			»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	6	3	6	4,200 »	12,600 »		
Lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	7	7	7	3,250 »	22,750 »		
Sous-lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	7	7	7	2,950 »	20,650 »		
	3	4																	76,400 »	
1 compagnie de dépôt.																				
Capitaines commandants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	5,100 »	5,100 »		
— en second	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	4,200 »	4,200 »		
Lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	3,250 »	3,250 »		
Sous-lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	2,950 »	2,950 »		
																			15,500 »	
TOTAUX.	4	4	120	200	134	224	180	27	68	10	17	5	33	42	552(a)	508		TOTAL.	2,145,475 »	
Soit par régiment.			60	100	67	112	60	9	68	10										

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT :

Pour ancienneté de grade	Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier	5,487 50
	TOTAL fr.	2,148,962 50
	A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	10,744 81
	RESTE fr.	2,138,217 69

a) Officiers d'artillerie 470
— du train. 29
Comptables. 26 } 552
Médecins 18 } 27
Vétérinaires 9 }

[Pages 394-395.]

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	COMPOSITION DES RÉGIMENTS. Les 1er ET 3e RÉGIMENTS de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 2e ET 4e RÉGIMENTS de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 5e, 6e et 7e RÉGIMENTS de forteresse.	Le 8e RÉGIMENT de forteresse.	TOTAUX. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
Petits états-majors des régiments.																			
Adjudants sous-officiers	»	»	»	4	4	»	4		»	6	2	16	8	»	5,840	3 25	18,980 »		
Maréchaux des logis chefs artificiers	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	1	2	»	»	730	2 86	2,087 80		
												6	»	»	2,190	2 73	5,978 70		
— — secrétaires	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	1	4	»	»	1,460	2 86	4,175 60		
												4	»	»	1,460	2 50	3,650 »		
Trompettes-majors	»	»	»	2	2	»	2	2	»	3	1	8	4	»	2,920	2 38	6,949 60		
— brigadiers	»	»	»	2	2	»	2	2	»	3	1	8	4	»	2,920	1 76	5,159 20		
																		40,960 90	
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																			
4 batteries à cheval.																			
Adjudants de batterie	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	»	4	4	»	1,460	2 96	4,321 60		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	»	4	4	»	1,460	2 86	4,175 60		
— — fourriers	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	»	4	4	»	1,460	2 21	3,226 60		
Maréchaux des logis	6	6	»	»	»	»	24	24	»	»	»	24	24	»	8,760	2 21	19,359 60		
Brigadiers	6	6	»	»	»	»	24	24	»	»	»	24	24	»	8,760	1 05	9,198 »		
Trompettes	2	2	»	»	»	»	8	8	»	»	»	8	8	»	2,920	1 56	4,555 20		
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	»	»	»	»	»	16	»	»	»	»	16	»	»	5,840	» 93	5,451 20		
Maréchaux ferrants	2	»	»	»	»	»	8	»	»	»	»	8	»	»	2,920	» 83	2,425 60		
Canonniers de 1re classe	14	42	40	»	»	»	56	168	160	»	»	56	168	160	20,440	» 88	17,987 20		
Canonniers de 2e classe	70						280					280			102,200	» 83	84,826 »		
	107	59	40															155,504 60	
30 batteries montées.																			
Adjudants de batterie	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	»	30	30	»	10,950	2 96	32,412 »		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	»	30	30	»	10,950	2 86	31,317 »		
— — fourriers	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	»	30	30	»	10,950	2 21	24,199 50		
Maréchaux des logis	6	6	»	96	96	»	84	84	»	»	»	180	180	»	65,700	2 21	145,197 »		
Brigadiers à cheval	2	2	»	32	32	»	28	28	»	»	»	60	60	»	21,900	1 05	22,995 »		
Brigadiers à pied	4	»	»	64	»	»	56	»	»	»	»	120	»	»	43,800	» 98	42,924 »		
Trompettes	2	»	»	32	32	»	28	28	»	»	»	60	60	»	21,900	1 56	34,164 »		
Selliers, forgerons, ajusteurs et charpentiers	4	2	»	64	»	»	56	»	»	»	»	120	»	»	43,800	» 87	38,106 »		
Maréchaux ferrants	1	»	»	16	»	»	14	»	»	»	»	30	»	»	10,950	» 83	9,088 50		
Canonniers de 1re classe	6	»	»	96	»	»	84	»	»	»	»	180	»	»	65,700	» 78	51,246 »		
Canonniers de 2e classe	28	»	»	448	»	»	392	»	»	»	»	840	»	»	306,600	» 66	202,356 »		
Conducteurs de 1re classe	6	»	40	96	»	640	84	»	560	»	»	180	»	1,200	65,700	» 88	57,816 »		
Conducteurs de 2e classe	24	»		384	»		336	»		»	»	720	»		262,800	» 83	218,124 »		
	86	13	40															909,945 »	
6 batteries montées de réserve.																			
Adjudants de batterie	1	1	»	2	2	»	4	4	»	»	»	6	6	»	2,190	2 96	6,482 40		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	2	2	»	4	4	»	»	»	6	6	»	2,190	2 86	6,263 40		
Maréchaux des logis	4	4	»	8	8	»	16	16	»	»	»	24	24	»	8,760	2 21	19,359 60		
Brigadiers à cheval	2	2	»	4	4	»	8	8	»	»	»	12	12	»	4,380	1 05	4,599 »		
Brigadiers à pied	4	»	»	8	»	»	16	»	»	»	»	24	»	»	8,760	» 98	8,584 80		
Trompettes	1	1	»	2	2	»	4	4	»	»	»	6	6	»	2,190	1 56	3,416 40		
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	»	»	8	»	»	16	»	»	»	»	24	»	»	8,760	» 87	7,621 20		
Maréchaux ferrants	1	»	»	2	»	»	4	»	»	»	»	6	»	»	2,190	» 83	1,817 70		
	18	9	»															58,144 50	
2 batteries destinées à atteler chacune 2 col. de munitions																			
djudants de batterie	1	1	»	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	730	2 96	2,160 80		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	730	2 86	2,087 80		
Maréchaux des logis	3	3	»	6	6	»	»	»	»	»	»	6	6	»	2,190	2 21	4,839 90		
Brigadiers à cheval	1	1	»	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	730	1 05	766 50		
Brigadiers à pied	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	730	» 98	715 40		
Trompettes	1	1	»	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	730	1 56	1,138 80		
Selliers, forgerons, ajusteurs, charpentiers	4	»	»	8	»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	2,920	» 87	2,540 40		
Maréchaux ferrants	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	730	» 83	605 90		
	13	7	»															14,855 50	
2 batteries destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.																			
Adjudants de batterie	1	1	»	»	»	»	2	2	»	»	»	2	2	»	730	2 96	2,160 80		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	»	»	»	2	2	»	»	»	2	2	»	730	2 86	2,087 80		
Maréchaux des logis	3	3	»	»	»	»	6	6	»	»	»	6	6	»	2,190	2 21	4,839 90		
Brigadiers à cheval	2	2	»	»	»	»	4	4	»	»	»	4	4	»	1,460	1 05	1,533 »		
Brigadiers à pied	1	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	2	»	»	730	» 98	715 40		
Trompettes	1	1	»	»	»	»	2	2	»	»	»	2	2	»	730	1 56	1,138 80		
Selliers, forgerons, ajusteurs, charpentiers	4	»	»	»	»	»	8	»	»	»	»	8	»	»	2,920	» 87	2,540 40		
Maréchaux ferrants	1	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	2	»	»	730	» 83	605 90		
	14	8	»															15,622 »	
4 batteries de dépôt.																			
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	2	2	»	2	2	»	»	»	4	4	»	1,460	2 86	4,175 60		
Maréchaux des logis fourriers	1	1	»	2	2	»	2	2	»	»	»	4	4	»	1,460	2 21	3,226 60		
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	»	»	2	»	»	2	»	»	»	»	4	»	»	1,460	1 98	2,890 80		
Maréchaux des logis	2	2	»	4	4	»	4	4	»	»	»	8	8	»	2,920	2 21	6,453 20		
Maréchaux des logis armuriers	1	»	»	2	»	»	2	»	»	»	»	4	»	»	1,460	1 98	2,890 80		
Maîtres selliers, tailleurs et bottiers	3	»	»	6	»	»	6	»	»	»	»	12	»	»	4,380	» 84	3,679 20		
Brigadiers à pied	2	»	»	4	»	»	4	»	»	»	»	8	»	»	2,920	» 98	2,861 60		
Trompettes	1	1	»	2	2	»	2	2	»	»	»	4	4	»	1,460	1 56	2,277 60		
Ouvriers selliers	3	»	»	6	»	»	6	»	»	»	»	12	»	»	4,380	» 87	3,810 60		
	15	5	»															32,206 »	
58 batteries de forteresse.																			
Adjudants de batterie	1	»	»	»	»	»	»	»	»	42	16	58	»	»	21,170	2 60	55,042 »		
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	42	16	58	»	»	21,170	2 50	52,925 »		
— — fourriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	42	16	58	»	»	21,170	1 98	41,916 60		
Maréchaux des logis	5	»	»	»	»	»	»	»	»	210	80	290	»	»	105,850	1 98	209,583 »		
Brigadiers	7	»	»	»	»	»	»	»	»	294	112	406	»	»	148,190	» 98	145,226 20		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	84	32	116	»	»	42,540	1 44	60,969 60		
Charrons, forgerons et charpentiers	3	»	»	»	»	»	»	»	»	126	48	174	»	»	63,510	» 87	55,253 70		
Canonniers de 1re classe	8	»	»	»	»	»	»	»	»	336	128	464	»	»	169,360	» 78	132,100 80		
Canonniers de 2e classe	59	»	»	»	»	»	»	»	»	1,658	624	2,282	»	»	825,650	» 66	544,915 80		
	67	»	»															1,297,932 70	
8 batteries de réserve.																			
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	6	2	8	»	»	2,920	2 50	7,300 »		
Maréchaux des logis	2	»	»	»	»	»	»	»	»	12	4	16	»	»	5,840	1 98	11,563 20		
Brigadiers	2	»	»	»	»	»	»	»	»	12	4	16	»	»	5,840	» 98	5,725 20		
	5	»	»															24,586 40	
4 batteries de dépôt.																			
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4	»	»	1,460	2 50	3,650 »		
— — fourriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4	»	»	1,460	1 98	2,890 80		
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4	»	»	1,460	1 98	2,890 80		
Maréchaux des logis	2	»	»	»	»	»	»	»	»	6	2	8	»	»	2,920	1 98	5,781 60		
Maréchaux des logis armuriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4	»	»	1,460	1 98	2,890 80		
Maîtres tailleurs et bottiers	2	»	»	»	»	»	»	»	»	6	2	8	»	»	2,920	» 84	2,452 80		
Brigadiers	3	»	»	»	»	»	»	»	»	9	3	12	»	»	4,380	» 98	4,292 40		
Trompettes	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4	»	»	1,460	1 44	2,102 40		
Charrons, forgerons et charpentiers	3	»	»	»	»	»	»	»	»	9	3	12	»	»	4,380	» 87	3,810 60		
	15	»	»															30,762 20	
TOTAUX A REPORTER				1,480	258	640	1,774	488	720	2,907	1,103	7,264	746	1,360	2,651,360			2,686,579 80	

TROUPES (suite).

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES. Les 1er et 3e régiments de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 2e et 4e régiments de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 5e, 6e et 7e régiments de forteresse.	Le 8e régiment de forteresse.	Régiment du train. Hommes.	Chevaux. de selle.	Chevaux. de trait.	Compagnies spéciales. — Hommes.	TOTAUX. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
Report. . . .	»	»	»	1,480	258	640	1,774	488	720	2,907	1,103	»	»	»	»	7,264	746	1,560	2,651,560	»	»	2,686,579 80	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																							
1 compagnie de pontonniers.																							
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	365	2 74	1,000 10		
— — — constructeur . . .	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	365	2 74	1,000 10		
— — fourrier.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	365	2 19	799 55		
Maréchaux des logis	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	10	»	»	3,650	2 19	7,993 50		
Brigadiers	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	10	»	»	3,650	1 15	4,197 50		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	730	1 44	1,051 20		
Maîtres-ouvriers	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	20	»	»	7,300	1 05	7,665 »		
Pontonniers de 1re classe	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	20	»	»	7,300	» 88	6,424 »		
— de 2e —	72	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	72	72	»	»	26,280	» 78	20,498 40		
	157	»	»																			50,629 15	
1 compagnie d'ouvriers.																							
Adjudant de batterie	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	365	3 21	1,171 65		
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	365	3 11	1,135 15		
— — fourrier.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	730	2 44	1,781 20		
Maréchaux des logis	14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	14	14	»	»	5,110	2 44	12,468 40		
Brigadiers	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	12	»	»	4,380	1 08	4,730 40		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	730	1 44	1,051 20		
Ouvriers { de 1re classe	50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	50	50	»	»	18,250	» 98	17,885 »		
Ouvriers { de 2e —	93	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	93	93	»	»	33,945	» 78	26,477 10		
	175	»	»																			66,700 10	
1 compagnie d'armuriers.																							
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	365	2 50	912 50		
— — fourrier.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	365	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	8	»	»	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	10	»	»	3,650	» 98	3,577 »		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	730	1 44	1,051 20		
Canonniers armuriers { de 1re classe . . .	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	12	»	»	4,380	» 78	3,416 40		
Canonniers armuriers { de 2. — . . .	96	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	96	96	»	»	35,040	» 66	23,126 40		
	130	»	»																			38,587 80	
1 compagnie d'artificiers.																							
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	365	2 50	912 50		
— — fourrier.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	365	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	8	»	»	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	10	»	»	3,650	» 98	3,577 »		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	730	1 44	1,051 20		
Canonniers artificiers { de 1re classe . . .	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	20	»	»	7,300	» 78	5,694 »		
Canonniers artificiers { de 2e —	60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	60	60	»	»	21,900	» 66	14,454 »		
	102	»	»																			32,193 »	
RÉGIMENT DU TRAIN.																							
Petit état-major.																							
Adjudant sous-officier.	»		»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	2	»	»	730	3 25	2,372 50		
Brigadier-trompette	»		»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	365	1 76	642 40		
Maréchal des logis chef secrétaire	»		»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	365	2 84	1,036 60		
Compagnies.																							
Maréchaux des logis chefs	1		»	»	»	»	»	»	»	»	»	7		»	»	7		»	2,555	2 84	7,256 20		
Premiers maréchaux des logis	1		»	»	»	»	»	»	»	»	»	7		»	»	7		»	2,555	2 54	5,978 70		
Maréchaux des logis fourriers	1	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7		»	»	7		»	2,555	2 19	5,595 45		
Maréchaux des logis	4		»	»	»	»	»	»	»	»	»	28		»	»	28		»	10,220	2 19	22,381 80		
Brigadiers	5		»	»	»	»	»	»	»	»	»	35	56	»	»	35	56	»	12,775	1 05	13,413 75		
Trompettes	2		»	»	»	»	»	»	»	»	»	14		»	»	14		»	5,110	1 54	7,869 40		
Maréchaux ferrants	1		»	»	»	»	»	»	»	»	»	7		»	»	7		»	2,555	» 83	2,120 65		
Selliers	1		»	»	»	»	»	»	»	»	»	7		»	»	7		»	2,555	» 87	2,222 85		
Conducteurs { de 1re classe	7		30 ou 32	»	»	»	»	»	»	»	»	49		218	»	49		218	17,885	» 88	15,738 80		
Conducteurs { de 2e —	30			»	»	»	»	»	»	»	»	210			»	210			76,650	» 83	63,619 50		
	55	8	30 ou 32																			150,247 60	
1 compagnie de dépôt.																							
Maréchal de logis chef.	1		»	»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	»	1		»	365	2 84	1,036 60		
Premier maréchal des logis	1		»	»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	»	1		»	365	2 54	854 10		
Maréchal des logis fourrier	1		»	»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	»	1		»	365	2 19	799 35		
— — garde-magasin	1		»	»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	»	1		»	365	1 98	722 70		
— — armurier	1		»	»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	»	1		»	365	1 98	722 70		
Maîtres sellier, tailleur et bottier	3	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	6	»	»	3	»	»	1,095	» 84	919 80		
Maréchaux des logis	4		»	»	»	»	»	»	»	»	»	4		»	»	4		»	1,460	2 19	3,197 40		
Brigadiers	5		»	»	»	»	»	»	»	»	»	5		»	»	5		»	1,825	1 05	1,916 25		
Trompettes	2		»	»	»	»	»	»	»	»	»	2		»	»	2		»	730	1 54	1,124 20		
Maréchaux ferrants.	2		»	»	»	»	»	»	»	»	»	2		»	»	2		»	730	» 83	605 90		
Selliers, charrons, forgerons	6		»	»	»	»	»	»	»	»	»	6		»	»	6		»	2,190	» 87	1,905 30		
	27	6	»	1,480	258	640	1,774	488	720	2,907	1,103	402	62	218	544	8,210	808	1,578	2,996,650			13,804 30	
Soit par régiment. . . .				740	129	320	887	244	360	969	1,103	402	62	218								2,938,741 75	
																					Supplément de solde :		
																					52 brigadiers faisant fonctions de portiers d'arsenal ou 22,630 journées à 50 centimes	11,315 »	
																						2,950,056 75	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1895.	DÉPENSES de l'exercice 1894.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	6,330 »	10,515,470 »	10,209,172 65	
»	6,330 »	10,515,470 »	10,209,172 65	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		REPORT . . . . fr.	5,363,358 20	10,362,300 »	19,368,050 »
		Indemnité de fourrages.			
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 28 chevaux × 365 = 10,220 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30 . . . . . fr.	13,286 »		
		Harnachement.			
	c.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,386 chevaux de troupe, soit pour 870,890 journées à 12 centimes . . . . . fr.	104,506 80		
		Moyens de transport.			
14 (suite)	*d.*	Moyens de transport aux troupes en marche	23,800 »	5,825,738 »	5,816,838 »
		Logement et nourriture.			
	e.	Logement avec nourriture . . . . 15,500 journées, à fr. 1 25. . fr. 19,375 »			
		— sans — . . . . 7,200 journées, à fr. 0 21. . . 1,512 »			
			20,887 »		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.			
	f.	Inspecteur général. . . . . fr. 4,000 »			
		Quatre directeurs dans les directions d'artillerie (1er 500 fr. 2e 900 fr. 3e et 4e 700 fr) . . . . . 2,800 »			
		Inspecteur des armes de guerre. . . . . 500 »			
		Directeur de la fonderie de canons . . . . . 500 »			
		Quatre régiments d'artillerie de campagne à fr. 9,500. . . . . 38,000 »			
		5e, 6e, et 7e régiments d'artillerie de forteresse à fr. 10,800. . . . . 32,400 »			
		8e régiment de forteresse. . . . . 11,200 »			
		Régiment du train et compagnies spéciales . . . . . 9,800 »			
		Une école de tir . . . . . 700 »			
			99,900 »		
		A REPORTER. . . . . fr.		25,188,038 »	25,185,488 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	6,350 »	19,343,470 »	19,266,172 65	
8,000 »	»	5,790,838 »	5,862,913 04	
8,000 »	6,350 »	25,134,308 »	25,129,086 20	

N° des articles.	Lettres des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1893.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.
		REPORT. . . . . fr.	25,188,038 »	25,185,188 »
		Traitement et solde du génie.		
		Traitement, solde et accessoires.		
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
		Officiers.		
		Colonels, à . . . . . 9,500 . . fr. 38,000 »		
		Lieutenants colonels, à . . . . . 7,100 . . . 49,700 »		
		Majors, à . . . . . 6,300 . . . 44,100 »		
		Capitaines en 1er, à . . . . . 4,800 . . . 28,200 »		
		— en second de 1re et 2e classe, à . 3,700 . . . 22,200 »		
		Lieutenants, à . . . . . 2,875 . . . 31,625 »		
		265,825 »		
		A DÉDUIRE: ½ % pour médicaments 1,319 12		
		RESTE. 262,505 88		
		Gardes.		
		Gardes principaux de 1re classe, à 3,200. . fr. 25,600 »		
		— — de 2e — à 2,800. . . 22,400 »		
		— de 1re classe, à . . . . 2,525. . . 52,825 »	111,425 »	
		— de 2e — à . . . . 2,100. . . 31,500 »		
		— de 3e — à . . . . 1,800. . . 28,800 »		
		Commis.		
		Commis principaux de 1re classe, à 2,525. . fr. 22,725 »		
		— — de 2e — à 2,225. . . 20,025 »		
		— de 1re classe, à . . . . 1,925. . . 17,325 »	86,625 »	
		— de 2e — à . . . . 1,625. . . 14,625 »		
		— de 3e — à . . . . 1,325. . . 11,925 »		
		Employés.		
		Éclusiers, à . . . . . 1,325. . . 7,950 »		
		Portiers, à . . . . . 400. . . 3,200 »		
15	a.	Chef mécanicien . . . . . 2,600. . . 2,600 »	16,850 »	
		Garde forestier . . . . . 2,100. . . 2,100 »		
		Garde particulier . . . . . 1,000. . . 1,000 »		
		Régiment et compagnies spéciales.		
		Officiers de tous grades. 566,470 04		
		Sous-officiers et soldats. 481,387 55		
		Compagnie de mariniers. 10,810 50		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . 6,000 »		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 400 »		
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe. . . . . 1,500 »		
		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées etc. . . . . 1,500 »		
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de nouveaux enrôlés . 16,920 »		
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,000 journées à 81 centimes . 540 »		
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . . 1,000 »		
		1,595,264 87		
		A DÉDUIRE:		
		Pour 10,200 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 78 centimes . . . . . 7,956 »		
		Pour vacances et petites permissions 33,459 37		
		41,415 37		
		RESTE. . . . 1,551,849 50		
		A REPORTER . . . . . fr. 1,551,849 50	25,188,038 »	25,185,188 »

EFFECTIF.	
HOMMES.	CHEVAUX
4	8
7	7
7	7
17	»
6	»
11	»
52	22
8	»
8	»
13	»
15	»
16	»
60	»
9	»
9	»
9	»
9	»
9	»
45	»
6	»
8	»
1	»
1	»
1	»
17	»
100	17
1455	»
1555	17

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 3 bataillons actifs à 4 compagnies de sapeurs-mineurs; d'un bataillon de réserve à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir . . . 1 compagnie de télégraphistes de campagne; 1 — — de place et d'artificiers; 1 — de pontonniers de place; 1 — de chemin de fer; 1 — d'ouvriers.

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		SOIT POUR : le régiment.		les 5 compagnies spéciales.		TOTAUX.		TRAITEMENT annuel.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.			
État-major du régiment.											
Colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	9,500 »	9,500 »	
Lieutenant-colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	7,100 »	7,100 »	
Majors	3	6	3	6	»	»	3	6	6,300 »	18,900 »	
Capitaine commandant adjudant-major	1	1	1	1	»	»	1	1	5,100 »	5,100 »	
Capitaines en 2d adjudants-majors de bat[on]	4	»	4	»	»	»	4	»	3,700 »	14,800 »	
Médecin de régiment, de 1re classe	1	»	1	»	»	»	1	»	6,300 »	6,300 »	
— de bataillon de 1re —	1	»	1	»	»	»	1	»	4,200 »	4,200 »	
— — 2e —	1	»	1	»	»	»	1	»	3,250 »	3,250 »	
	13	11									69,150 »
12 Compagnies de sapeurs-mineurs.											
Capitaines commandants	1	»	12	»	»	»	12	»	4,600 »	55,200 »	
— en second de 1re et 2e classe	1	»	12	»	»	»	12	»	3,700 »	44,400 »	
Lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,875 »	34,500 »	
Sous-lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,475 »	29,700 »	
	4	»									163,800 »
4 Compagnies de réserve.											
Capitaines commandants	1	»	2	»	»	»	2	»	4,600 »	9,200 »	
Capitaines en second de 1re ou 2e classe			2	»	»	»	2	»	3,700 »	7,400 »	
Lieutenants	1	»	4	»	»	»	4	»	2,875 »	11,500 »	
Sous-lieutenants	1	»	4	»	»	»	4	»	2,475 »	9,900 »	
	3	»									38,000 »
Dépôt.											
Major	1	1	1	1	»	»	1	1	6,300 »	6,300 »	
Capitaine en second officier d'armement	1	»	1	»	»	»	1	»	3,700 »	3,700 »	
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	1	»	»	»	1	»	4,000 »	4,000 »	
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur	1	»	1	»	»	»	1	»	2,250 »	2,250 »	
Capitaine administrateur d'habillement de 1re, 2e ou 3e classe	1	»	1	»	»	»	1	»	3,450 »	3,450 »	
Capitaine en premier	1	»	1	»	»	»	1	»	4,600 »	4,600 »	
Lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875 »	2,875 »	
Sous-lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,475 »	2,475 »	
	8	1									29,650 »
1 Compagnie de télégraphistes de campagne.											
Capitaine commandant	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100 »	5,100 »	
— en second de 1re ou de 2e classe	1	1	»	»	1	1	1	1	4,200 »	4,200 »	
Lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	3,250 »	3,250 »	
Sous-lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	2,950 »	2,950 »	
	4	4									15,500 »
1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.											
Capitaine commandant	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100 »	5,100 »	
— en second de 1re ou de 2e classe	1	»	»	»	1	»	1	»	3,700 »	3,700 »	
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875 »	2,875 »	
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475 »	2,475 »	
	4	1									14, 150 »
1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.											
Capitaine commandant	1	»	»	»	2	»	2	»	4,600 »	9,200 »	
— en second de 1re et de 2e classe	1	»	»	»	2	»	2	»	3,700 »	7,400 »	
Lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,875 »	5,750 »	
Sous-lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,475 »	4,950 »	
	4	»									27,300 »
1 Compagnie d'ouvriers.											
Capitaine commandant	1	»	»	»	1	»	1	»	4,600 »	4,600 »	
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875 »	2,875 »	
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475 »	2,475 »	
	3	»									9,950 »
TOTAUX.			81	12	19	5	(1)100	17			367,500 »

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . . 812 50

TOTAL. . . . 368,312 50

A déduire 1/2 0/0 pour médicaments. . . . 1,841 56

RESTE. . . . fr. 366,470 94

(1) Officiers de l'arme . . . 94
Comptables . . . . . 3 } 100
Médecins 3

[Pages 398-399.]

(398 B)

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR : le régiment.	les 5 compagnies spéciales.	le total.	NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
État-major du régiment.								
Adjudants sous-officiers	4	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Sergent-clairon	1	1	»	1	365	2 44	890 60	
Caporaux-clairons	4	4	»	4	1,460	1 20	1,752 »	
	10							8,300 10
12 Compagnies de sapeurs mineurs.								
Sergents-majors	1	12	5	17	6,205	2 50	15,512 0	
Premiers sergents	1	12	5	17	6,205	2 30	14,271 70	
Sergents-fourriers	1	12	5	17	6,205	2 15	13,340 5	
Sergents	5	60	25	85	31,025	2 15	66,703 75	
Caporaux	10	120	50	170	62,050	» 98	60,809 »	
Clairons	3	36	15	51	18,615	» 87	16,195 05	
Sapeurs mineurs de 1re classe	20	252	100	340	124,100	» 78	96,798 »	
— — de 2e classe	40	468	200	680	248,200	» 66	163,812 »	
	81							447,442 55
4 Compagnies de réserve.								
Sergents-majors	1	4	»	4	1,460	2 50	3,650 »	
Premiers sergents	1	4	»	4	1,460	2 30	3,358 »	
Sergents	1	4	»	4	1,460	2 15	3,139 »	
Caporaux	3	12	»	12	4,380	» 98	4,292 40	
Clairons	0 ou 1	2	»	2	730	» 87	635 10	
	6 ou 7							15,074 50
Dépôt.								
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	730	» 84	613 20	
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	839 50	
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents	3	3	»	3	1,095	2 15	2,354 25	
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60	
Clairons	2	2	»	2	730	» 87	635 10	
	20							10,570 40
TOTAUX		1,028	405	1,433	523,045		TOTAL	481,387 55

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION	DIMINUTION.			
8,000 »	6,550 »	25,134,508 »	25,129,086 20	
8,000 »	6,550 »	25,134,508 »	25,129,086 20	

N° DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		Report . . . . fr.	1,351,849 50	25,188,038 »	25,185,488 »
		Indemnité de fourrages.			
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 59 chevaux × 365 = 14,235 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30	18,505 50		
		Moyens de transport.			
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche.	6,300 »		
				1,431,750 »	1,432,200 »
15 (suite).		**Logement et nourriture.**			
	d.	Logement avec nourriture, 2,500 journées à fr. 1 25 . . . . . 2,875 »			
		Logement sans nourriture, 2,000 — 0 21 . . . . . 420 »			
			3,295 »		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.			
	e.	Inspecteur général. . . . . 4,000 »			
		4 directeurs dans les divisions territoriales . . . . . 6,000 »			
		Commandants du génie dans les places . . . . . 24,850 »			
		Le régiment et les compagnies spéciales . . . . . 16,950 »			
			51,800 »		
		A reporter. . . fr.		26,619,788 »	26,617,688 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1803.	DÉPENSES de l'exercice 1802.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
8,000 »	6,350 »	25,154,508 »	25,129,086 29	
»	450 »	1,421,900 »	1,437,285 64	
8,000 »	6,800 »	26,576,408 »	26,566,371 93	

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1893.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1892.
		Report. . . . . fr.	26,619,788 »	26,617,688 »
		Traitement et solde du bataillon d'administration.		
		EFFECTIF. — Traitement, solde et accessoires.		
		80 Officiers de tous grades. . . . . fr. 103,144 58		
		37 Commis aux écritures. . . . . 51,750 »		
		1,012 Sous-officiers et soldats 571,587 50		
		1,129		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. 24,522 05		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . . . 2,000 »		
	a.	Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers détachés aux manœuvres ou campés à Beverloo, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe . . . . . 1,400 »		
	a.	Indemnité de 5 centimes aux troupes campées . . . . . 400 »		
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement des nouveaux enrôlés . . . . . 3,450 »		
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,350 journées à 50 centimes . . . . . 675 »		
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . . 1,500 »		
		652,028 95		
10		A DÉDUIRE :		
		Pour 5,100 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 14 . . . 5,814 »		
		Pour vacances et petites permissions 8,514 98		
		14,328 95		
		Reste. . . . fr. 637,700 »		
	b.	47 sœurs hospitalières, à 900 francs . . . . . 42,300 »		
	c.	Frais d'administration . . . . . 6,500 »	687,900 »	687,900 »
	d.	Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 900 »		
	e.	Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25. . . . . 500 »		
		Total du chapitre IV. . . . . fr.	27,307,688 »	27,305,588 »
		Augmentation. . fr.		

Récapitulation de l'effectif.

	HOMMES.			CHEVAUX		
	Personnel militaire.		Personnel civil.	d'officiers	de troupe	
	Officiers.	Troupe.			de trait.	de selle.
Art. 6. — États-majors	79	»	»	245	»	»
» 7. — Id. LL. des provinces et des places	59	»	»	16	»	»
» 8. — Intendance	44	»	»	18	»	»
» 9. — Service de santé et des hôpitaux	72	»	»	5	»	»
» 12. — Infanterie	1,921	28,810	»	254	»	»
» 13. — Cavalerie	568	5,744	»	656	»	4,904
» 14. — Artillerie. État major . .	74	117	11	28	»	»
Id. Régiments et compagnies spéciales. . . .	542	8,210	»	508	1,578	808
» 15. — Génie. État-major . . .	52	»	122	22	»	»
Id. Régiment et compagnies spéciales . . .	100	1,455	»	17	»	»
» 16. — Bataillon d'administration .	80	1,049	»	»	»	»
Pour mémoire. Budget de la gendarmerie	4	»	»	2	»	»
	3,385	45,565	133	1,767	1,578	5,712
		45,400			7,290	

(402 A)

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale);

2° de quatre compagnies formées chacune de six sections, SAVOIR :

SERVICE DES SUBSISTANCES :
- 1re sect. : Boulangeries;
- 2e — Boucheries;
- 3e — Fourrages;

SERVICE DES SECOURS :
- 4e sect. : Hôpitaux;
- 5e — Infirm. vétérin.
- 6e — Aumônerie.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
	État-major.	1re Boulang.	2e Boucheries.	3e Fourrages.	4e Hôpitaux.	TOTAUX.			
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,450	5,450 »	
Officiers d'administration : de 1re classe	1	5	3	4	5	18	3,300	59,400 »	
Officiers d'administration : de 2e id.	1	5	3	5	5	19	2,675	50,825 »	
Officiers d'administration : de 3e id.	»	6	3	5	6	20	1,900	38,000 »	
Officiers d'administration : de 4e id.	»	6	3	5	6	20	1,700	34,000 »	
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	»	»	»	1	4,000	4,000 »	
— administrateur d'habillement	1	»	»	»	»	1	3,450	3,450 »	
TOTAUX.	5	22	12	19	22	80			195,125 »
A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.									
Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.									1,000 »
TOTAL.									196,125 »
A DÉDUIRE 1/2 p. % pour médicaments.									980 62
RESTE. fr.									195,144 38
Commis.									
Commis aux écritures : de 1re classe	»	1	5	2	10	18	1,450	26,100 »	
Commis aux écritures : de 2e id.	»	1	6	2	10	19	1,350	25,650 »	
TOTAL fr.	»	2	11	4	20	37			51,750 »

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.							Nombre de journées.	Solde journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
	État-major.	1re Boulang.	2e Boucheries.	3e Fourrages.	4e Hôpitaux.	5e Infirmeries vétérinaires.	TOTAUX.				
Maîtres tailleur et cordonnier	2	»	»	»	»	»	2	730	0 84	613 20	
Sergents surveillants : 1re classe	»	10	7	9	»	»	26	9,490	2 »	18,980 »	
Sergents surveillants : 2e id.	»	12	8	10	»	»	30	10,950	1 70	18,615 »	
Caporaux	»	16	34	26	»	»	76	27,740	1 10	30,514 »	
Ouvriers : 1re classe	»	53	52	73	»	»	160	58,400	0 85	49,640 »	
Ouvriers : 2e id.	»	113	69	139	»	»	321	117,165	0 80	93,732 »	
Sergents-majors :											
Magasiniers-dépensiers et infirmiers-majors : 1re classe	»	»	»	»	20	»	20	7,300	1 75	12,775 »	
Magasiniers-dépensiers et infirmiers-majors : 2e id.	»	»	»	»	23	»	23	8,395	1 60	13,432 »	
Sergents-infirmiers : 1re classe	»	»	»	»	15	»	15	5,475	1 25	6,843 75	
Sergents-infirmiers : 2e id.	»	»	»	»	30	»	30	10,950	1 15	12,592 50	
Portiers, cuisiniers et tisaniers : 1re classe	»	»	»	»	15	»	15	5,475	1 40	7,665 »	
Portiers, cuisiniers et tisaniers : 2e id.	»	»	»	»	36	»	36	13,140	1 20	15,768 »	
Caporaux-infirmiers	»	»	»	»	34	»	34	12,410	» 85	10,548 50	
Infirmiers : 1re classe	»	»	»	»	58	»	58	21,170	0 65	13,760 50	
Infirmiers : 2e id.	»	»	»	»	117	»	117	42,705	0 60	25,625 »	
Médecins suppléants : 1re classe (*pour mémoire*)	»	»	»	»	12	»	12	4,380	3 25	14,235 »	
Médecins suppléants : 2e id. *id.*	»	»	»	»	16	»	16	5,840	1 83	10,687 20	
Pharmaciens suppléants : 1re id. *id.*	»	»	»	»	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »	
Pharmaciens suppléants : 2e id. *id.*	»	»	»	»	4	»	4	1,460	1 85	2,671 80	
Vétérinaires suppléants : 1re id. *id.*	»	»	»	»	»	13	13	2,555	2 21	5,646 55	
Vétérinaires suppléants : 2e id. *id.*	»	»	»	»	»			2,190	1 05	2,299 50	
											371,387 50
TOTAUX. fr.	2	206	150	287	384	13	1012	360,380			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
8,000 »	6,800 »	26,556,208 »	26,566,371 93	
»	»	687,900 »	730,909 58	
8,000 »	6,800 »	27,244,108 »	27,297,281 51	
2,100 »				

N° des articles.	Numéros des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		CHAPITRE V.				
		ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.				
		École militaire.				
		État-major, corps enseignant et solde des élèves.				
		État-major et employés du service intérieur.				
	a.	1 commandant	fr. 3,000 »			
		» commandant en second	»			
		1 directeur des études et commandant en second	2,000 »			
		2 examinateurs permanents	5,000 »			
		1 instructeur	800 »			
		2 instructeurs adjoints	1,200 »			
		4 inspecteurs des études	6,000 »			
		» secrétaire	»			
		2 dessinateurs	7,000 »			
		1 aumônier	2,500 »			
		1 médecin	1,000 »			
		1 mécanicien	5,000 »			
		1 préparateur de chimie	5,000 »			
		1 vaguemestre conservateur des bâtiments	650 »			
		1 garde conservateur du matériel	600 »			
		1 conservateur des modèles	400 »			
		1 armurier	600 »			
		5 portiers	1,560 »			
		8 hommes de peine	4,800 »			
		5 clairons	547 50			
		2 surveillants à l'école d'équitation	850 »			
		2 brigadiers et 52 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour)	1,535 »			
				40,740 50		
17		**Corps enseignant.**				
	b.	10 professeurs militaires	10,600 »			
		8 — civils	42,500 »			
		15 répétiteurs militaires	9,200 »			
		5 — civils	2,000 »			
		1 maître militaire	2,600 »			
		5 — civils	10,600 »			
				77,500 »	133,840 50	124,210 50
		Bourses d'études.				
	c.	12 bourses d'études à 800 francs		9,600 »		
		École de guerre.				
		État-major et corps enseignant.				
		1 commandant		1,500 »		
		1 commandant en second		1,000 »		
		2 professeurs civils		5,100 »		
18	»	5 maîtres civils		2,650 »	18,550 »	18,550 »
		9 professeurs militaires		6,000 »		
		9 maîtres militaires		1,700 »		
		1 secrétaire		600 »		
			À REPORTER. . . . . fr.		152,390 50	142,760 50

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
9,600 »	»	124,240 50	255,893 63	
»	»	18,550 »	18,520 00	
9,600 »	»	142,790 50	274,414 64	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		REPORT. . . . . fr.		152,500 50	142,790 50
		Dépenses d'administration.			
		ÉCOLE MILITAIRE.			
19	»	Frais de bureau	2,500 »		
		Chauffage et éclairage	16,000 »		
		Manipulations des élèves au laboratoire	4,000 »		
		Indemnité aux travailleurs	753 »		
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour	2,372 50		
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants ; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions ; frais de transport des instruments, etc.	2,300 »	55,020 »	55,020 »
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	9,000 »		
		Achat de livres et d'instruments ; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement ; dépenses imprévues.	12,074 50		
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique	5,000 »		
		Achat et entretien des instruments et appareils destinés au cours de mécanique, de physique appliquée et d'artillerie	3,200 »		
		Achat et entretien du matériel relatif au cours de construction	120 »		
		ÉCOLE DE GUERRE.			
20	»	Frais de bureau	600 »		
		Chauffage et éclairage	2,600 »		
		Indemnité aux travailleurs	450 »		
		Ménage des domestiques : 3 hommes, à 50 centimes par jour	547 50	10,150 »	10,150 »
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 »		
		Achat de livres et d'instruments ; achat et entretien du mobilier de l'établissement ; dépenses du cours de télégraphie technique ; dépenses imprévues	5,252 50		
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.		218,460 50	208,860 50
		AUGMENTATION . . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION	DIMINUTION.			
0,600 »	»	142,790 50	274,414 64	
»	»	40,400 »	54,290 88	
»	»	10,150 »	10,144 81	
0,600 »	»	199,340 40	358,850 33	
0,600 »				

N°s DES ARTICLES.	LIT. DES développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		CHAPITRE VI.			
		ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
		Personnel des établissements de l'artillerie.			
21	*a.*	Traitement du personnel de la manufacture d'armes . . . . . fr.	13,130 »	69,275 »	66,375 »
	b.	— — de la fonderie de canons	27,200 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction	23,500 »		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie	1,025 »		
	e.	— — de l'école de tir	5,500 »		
		Matériel de l'artillerie.			
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire	321,833 20		
	b.	Fabrication de cartouches emboutie, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses; dépenses pour l'achat, le renouvellement et l'entretien du tir à la cible.	655,158 80		
	c.	Fabrication de poudres de guerre	80,000 »		
		Manufacture d'armes.			
22	*d.*	Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.			
		L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :			
		Achat de matériaux . . . . . fr.	83,886 23		
		Salaire des ouvriers	218,800 »		
		Transports	2,000 »		
		Menues dépenses	2,000 »		
			506,686 23		
		Fonderie de canons.			
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.			
		L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :			
	e.	Achat de matériaux . . . . . fr.	62,841 70		
		Salaire des ouvriers	28,048 »		
		Transports	6,000 »		
		Menues dépenses	1,850 »		
			99,539 70		
		A REPORTER . . . . . fr.	1,442,098 11	69,275 »	66,375 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,900 »	»	66,575 »	66,575 »	
2,900 »	»	66,575 »	66,575 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		REPORT. . . . fr.	1,442,998 11	69,275 »	66,575 »
		Arsenal de construction.			
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.			
		L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :			
22 (suite.)	*f.*	Achat de matériaux . . . . . fr.	69,451 89		
		Salaire des ouvriers	88,100 »		
		Menues dépenses	2,800 »	1,039,750 »	1,505,450 »
			160,351 89		
	g.	Frais de bureau, achats, dépenses diverses de l'école de pyrotechnie.	5,400 »		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers	25,000 »		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie .	4,000 »		
	k.	Dépenses diverses et menus achats	2,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.		1,709,025 »	1,661,825 »
		AUGMENTATION. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,000 »	»	66,375 »	66,375 »	
44,300 »	»	1,502,450 »	1,515,950 »	
47,200 »	»	1,568,825 »	1,582,325 »	
47,200				

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1893.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		CHAPITRE VII.			
		MATÉRIEL DU GÉNIE.			
		Entretien ordinaire.			
		Bâtiments militaires . . . . . fr. 357,775 »			
	a.	Ouvrages de fortification . . . . . 32,435 »			
		Ouvrages mixtes . . . . . 13,550 »			
		———	403,760 »		
		Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.			
		Bâtiments militaires . . . . . fr. 698,170 »			
	b.	Ouvrages de fortification . . . . . 93,900 »			
		Ouvrages mixtes . . . . . 15,170 »			
		———	807,240 »		
23	*c.*	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie	160,000 »		
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires.	130,000 »	1,626,000 »	1,560,000 »
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel	110,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie.	20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc.	10,000 »		
	h.	Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes.	20,000 »		
	i.	Abonnement aux installations téléphoniques pour les autorités militaires dans certaines garnisons	10,000 »		
	j.	Renouvellement et entretien du gros matériel des corps de troupe, mobilier des écoles et des magasins, appareils et objets de gymnastique, etc., etc.	15,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.		1,626,000 »	1,560,000 »

AUGMENTATION . . . fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
66,000	»	1,550,000 »	1,557,000 »	
66,000	»	1,550,000 »	1,557,000 »	
66,000 »				

DÉSIGNATION DES PLACES.	DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR (Litt. *a*) Entretien ordinaire.			(Litt. *b*.) Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement, etc.			TOTAL par place.
	Bâtiments militaires.	Fortifications.	Ouvrages mixtes.	Bâtiments militaires.	Fortifications.	Ouvrages mixtes.	
1re *direction.*							
Alost	3,200	»	»	57,500	»	»	60,700
Audenarde	5,000	»	»	11,000	»	»	16,000
Bruges	9,950	»	50	15,000	»	»	25,000
Courtrai	700	»	»	500	»	»	1,200
Gand	24,000	»	»	28,450	»	»	52,450
Menin	1,000	»	»	2,000	»	»	3,000
Ostende	5,200	»	»	15,300	»	»	20,500
Saint-Nicolas	1,625	»	»	46,600	»	»	48,225
Termonde	6,850	2,000	150	56,000	10,000	»	75,000
Ypres	8,000	»	»	12,000	»	»	20,000
2e *direction.*							
Anvers (enceinte)	45,500	4,500	700	67,820	16,500	1,500	136,520
— 1er secteur { forts	3,500	500	200	4,500	»	»	8,700
— 1er secteur { Brasschet	5,800	»	400	14,000	»	»	20,200
— 2e — { forts	9,150	700	300	15,000	9,000	»	33,150
— 2e — { Contich	2,600	»	»	2,000	»	»	4,500
— 3e — { forts	9,100	600	300	18,000	6,000	»	34,000
— 3e — { St Bernd	6,100	»	100	7,000	»	570	14,070
— 4e — { forts	11,000	1,800	500	15,000	15,000	500	43,800
— 4e — { Beveren	2,500	»	»	11,000	»	»	13,500
— 5e secteur	6,000	6,000	6,000	15,000	4,500	8,500	44,000
Malines	12,500	11,100	200	27,000	»	»	40,800
Lierre	3,000	12,000	200	8,700	500	500	14,700
3e *direction.*							
Arlon	1,800	»	»	4,900	»	»	6,700
Camp de Beverloo	24,800	»	»	38,000	»	»	62,800
Bouillon	1,350	»	»	3,000	»	»	4,350
Hasselt	3,400	»	»	2,100	»	»	5,500
Huy	2,500	»	»	2,900	»	»	5,400
Liège rive droite	5,500	4,680	1,500	15,000	13,000	»	39,280
— rive gauche	6,900	5,355	1,800	28,000	8,000	»	50,035
Saint-Trond	1,350	»	»	2,000	»	»	3,350
Verviers	2,300	»	»	»	»	»	2,300
4e *direction.*							
Ath	1,500	»	»	1,200	»	»	2,700
Bruxelles	40,800	»	200	31,000	»	»	72,000
Charleroi	5,000	»	»	1,000	»	»	6,000
Diest	6,250	2,000	150	7,000	4,400	»	19,800
Louvain	13,000	»	»	11,000	»	»	24,000
Mariembourg	800	»	»	13,500	»	»	14,300
Mons	12,000	»	»	18,000	»	»	30,000
Namur rive droite	1,000	500	500	7,000	1,000	600	10,600
— rive gauche	16,500	1,500	500	30,000	6,000	3,000	57,500
Nivelles	800	»	»	500	»	»	1,300
Philippeville	1,650	»	»	12,000	»	»	13,650
Tirlemont	4,100	»	»	3,000	»	»	7,100
Tournai	14,000	»	»	10,000	»	»	24,000
Vilvorde	6,800	»	»	9,500	»	»	16,300
Wavre	1,200	»	»	1,200	»	»	2,400
TOTAUX	357,775	52,435	13,550	698,170	93,900	15,170	1,211,000
	403,760			807,240			

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1893.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1892.
		CHAPITRE VIII.				
		PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.				
		Pain.				
	a.	*a*) 15,743,000 rations de pain, à 14 centimes . . . . . fr.		2,204,146 »		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . .		165,161 05		
		RESTE. . . . fr.		2,038,984 95		
24		***Viande.***				
	b.	*b*) 15,715,275 rations, à 31 centimes. . . . . fr.	4,871,115 25		6,582,700 »	6,582,700 »
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission	327,310 20			
				4,543,805 05		
		TOTAL. . . . fr.		6,582,700 »		
		Fourrages en nature.				
		1,745,240 rations *fortes*, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 31 . . . . . fr.		2,285,044 40		
		1,342,470 rations *ordinaires* pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers et de chasseurs, à fr. 1 27		1,704,936 90		
		A AJOUTER :				
25	»	1° Les rations supplémentaires accordées aux chevaux des corps de troupe montés qui participent aux manœuvres préparatoires et aux grandes manœuvres; qui sont employés hors de leurs garnisons à un service de sécurité; qui sont chargés de l'exécution de travaux spéciaux, etc., etc. . . . . fr.	100,000 »			
		2° Augmentation (10 °/₀ sur les prix de la régie) accordée en vertu de la loi du Budget aux communes qui fournissent des fourrages à l'armée pendant les grandes manœuvres	10,003 70		4,020,194 »	4,020,194 »
				110,003 70		
				4,098,585 »		
		A DÉDUIRE pour chevaux manquants.		60,391 »		
		TOTAL. . . . fr.		4,020,194 »		
		A REPORTER. . . . fr.			10,611,984 »	10,611,984 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.
»	»	6,582,[illegible]90 »	6,556,692 24
»	»	4,020,194 »	3,815,770 11
»	»	10,611,984 »	10,372,462 35

OBSERVATIONS.

		RATIONS.
a) Décomposition de ces rations	Infanterie	10,515,650
	Cavalerie	2,096,560
	Artillerie	2,996,650
	Génie	523,045
	Bataillon d'administration	242,360
		16,374,265

		JOURNÉES de marche.	JOURNÉES d'hommes aux hôpitaux.	
A déduire.	Infanterie	119,785	224,300	
	Cavalerie	60,100	57,700	
	Artillerie	82,400	64,700	
	Génie	5,730	10,200	
	Bataillon d'administration	350	5,100	
		268,365	362,000	630,365
	Reste			15,743,900

		RATIONS.
b) Décomposition de ces rations	Infanterie	10,515,650
	Cavalerie	2,096,560
	Artillerie	2,996,650
	Génie	523,045
	Bataillon d'administration	242,360
		16,374,265

		JOURNÉES de marche.	JOURNÉES d'hommes aux hôpitaux.	Pour les pupilles de l'armée.	
A déduire.	Infanterie	119,785	224,300	30,625	
	Cavalerie	60,100	57,700	»	
	Artillerie	82,400	64,700	»	
	Génie	5,730	10,200	»	
	Bataillon d'administon.	350	5,100	»	
		268,365	362,000	30,625	660,990
	Reste				15,713,275

c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :

ARMES.		NOMBRE de chevaux d'officiers.	NOMBRE de chevaux de troupe.	NOMBRE DE RATIONS fortes.	NOMBRE DE RATIONS ordinaires.
Cavalerie	Guides	164	1,226	507,350	»
	Lanciers	328	2,452	119,720	894,980
	Chasseurs	161	1,226	59,860	447,490
Artillerie	De campagne et train	471	2,386	1,042,805	»
	De siège	37	»	13,505	»
	Totaux	1,164	7,290	1,743,240	1,342,470
		8,454		3,085,710	

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		REPORT. . . . . fr.		10,611,984 »	10,611,984 »
		Casernement des hommes a).			
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires.			
		(Contrat du 1er octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)			
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit . . . . . fr. 24,000 »			
		39,000 — à une place . 15 — . . . . . 585,000 »			
			609,000 »		
		Fournitures appartenant aux communes.			
	b.	b) 1,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes . . . . . fr.	60,000 »		
26		**Fournitures appartenant à l'État.**			
	c.	c) 1,008,505 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes. . . . . fr.	50,371 30	769,450 »	769,450 »
		Dépenses diverses.			
	d.	Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . fr. 9,470 »			
		Renouvellement de couvertures et de sacs de campement ; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et couchettes de fer et de bois 51,608 70			
			61,078 70		
		TOTAL. . . .	769,450 »		
		Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.			
		Infanterie . . . . . fr.	45,000 »		
		Cavalerie.	46,000 »		
27	»	Artillerie.	12,000 »		
		Génie.	1,000 »		
		Bataillon d'administration	100 »		
				105,000 »	105,000 »
		A REPORTER. . . . . fr.		11,486,434 »	11,486,434 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	10,611,984 »	10,372,462 35	

		JOURNÉES.
a) Décomposition des journées d'occupation.	Infanterie	10,515,650
	Cavalerie.	2,096,560
	Artillerie	2,996,650
	Genie	525,045
	Bataillon d'administration . . .	242,360
	TOTAL.	16,374,265

40,200 fournitures de la Compte des lits militaires, à 365 jours d'occupation	14,673,000	journées.
A déduire 1/10 pour non-occupation. . .	1,467,300	»
RESTE.	13,205,700	»
b) Fournitures appartenant aux communes	1,200,000	»
c) — — à l'État	1,968,565	»
TOTAL ÉGAL.		16,374,265

»	»	769,450 »	769,792 89	
»	»	105,000 »	95,551 60	
»	»	11,486,434 »	11,237,806 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		REPORT. . . . . fr.		11,486,434 »	11,486,434 »
		Transports généraux.			
28	»	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.		100,000 »	100,000 »
		Chauffage et éclairage des corps de garde.			
29	»	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.		130,000 »	170,000 »
		Remonte.			
		(Remonte ordinaire, calculée à raison de 1/8 de l'effectif en chevaux.)			
		Achat de chevaux.			
	a.	400 chevaux de chasseurs et de lanciers, à . . . . . fr 1,100. . fr. 500,000 »			
		154 — de guides, à . . . . . 1,150. . . 177,100 »			
		101 — de selle d'artillerie, à . . . . . 1,150. . . 116,150 »			
		198 — de trait — à . . . . . 850. . . 168,300 »			
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : 1/8 de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs . . . . 6,000 »			
30		913	073,550 »		
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique.	10,000 »	997,950 »	997,950 »
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie.	14,400 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.		12,714,384 »	12,754,384 »

DIMINUTION. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés pour l'exercice 1893.	de l'exercice 1892.	
»	»	11,486,434 »	11,237,806 84	
»	»	100,000 »	185,773 72	
»	40,000 »	170,000 »	187,448 07	
»	»	997,950 »	997,950 »	
»	40,000 »	12,754,384 »	12,608,978 63	
40,000 »				

N° DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		CHAPITRE IX.				
		TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.				
		Traitements de non-activité.				
		1° Pour motifs de santé.				
		EFFECTIF.				
		5 Majors, à	4,125	12,575 »		
		5 Capitaines de 1re classe ou en premier ou commandants	3,000	9,000 »		
		9 — de 2e — ou en second de 1re classe	2,550	22,950 »		
		4 — de 3e — ou en second de 2e classe	2,360	9,440 »		
		10 Lieutenants, à	1,800	18,000 »		
		2 Sous-lieutenants, à	1,575	3,150 »		
		51 TOTAL		74,915 »		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{3}$ % pour médicaments		574 57		
					74,340 43	
		2° Par mesure d'ordre.				
		2 Capitaines de 1re classe ou en premier ou commandants	2,000	4,000 »		
	a.	4 — de 2e — ou en second de 1re classe	1,700	6,800 »		
	a.	4 — de 3e — ou en second de 2e classe	1,575	6,300 »		
		9 Lieutenants, à	1,200	10,800 »		
		2 Sous-lieutenants, à	1,050	2,100 »		
		21 TOTAL		30,000 »		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{3}$ % pour médicaments		150 »		120,000 » 120,000 »
					29,850 »	
51		*3° Employés civils.*				
		7 Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département			8,500 »	
		7				
		59 *Honoraires.*				
	b.	Honoraires d'avocats et frais de procédure			7,100 57	
		Frais de route, de séjour et de représentation.				
	a.	Missions et voyages ordinaires des officiers, des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre et des officiers admis à la pension pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume; bourses de voyage aux officiers			105,000 »	
52	b.	Frais de route et de séjour du Ministre			5,000 »	
	c.	Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale			15,000 »	150,000 » 150,000 »
	d.	Frais de déménagement des officiers			25,000 »	
		TOTAL DU CHAPITRE IX.			fr.	270,000 » 270,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	120,000 »	132,445 04	
»	»	150,000 »	165,785 05	
»	»	270,000 »	298,230 09	

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
		CHAPITRE X.			
		PENSIONS ET SECOURS.			
	a.	Pensions temporaires et arriérés	fr. 100,000 »		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires	13,800 »		
53	*c.*	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles.	24,000 »	247,800 »	247,800 »
	d.	Secours à des sous-officiers et soldats réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas droit à une pension	50,000 »		
		TOTAL. . . .	fr. 247,800 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X	fr.	247,800 »	247,800 »
		CHAPITRE XI.			
		DÉPENSES IMPRÉVUES.			
54	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc.		23,085 »	23,085 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI.	fr.	23,085 »	23,085 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	247,800 »	240,466 24	
»	»	247,800 »	240,466 24	
»	»	23,085 »	19,469 86	
»	»	23,085 »	19,469 86	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1895.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.
	Récapitulation.		
I.	Administration centrale . . . . . fr.	519,300 »	492,000 »
II.	États-majors.	1,418,510 »	1,418,510 »
III.	Service de santé des hôpitaux	1,175,400 »	1,175,400 »
IV.	Solde des troupes	27,307,688 »	27,305,588 »
V.	Établissements d'instruction supérieure	218,460 50	208,860 50
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie.	1,700,025 »	1,661,825 »
VII.	Matériel du génie.	1,620,000 »	1,500,000 »
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres prestations.	12,714,384 »	12,754,384 »
IX.	Traitements divers et honoraires.	270,000 »	270,000 »
X.	Pensions et secours	247,800 »	247,800 »
XI.	Dépenses imprévues.	23,085 »	23,085 »
	TOTAUX. . . . . fr.	47,220,652 50	47,117,452 50
	AUGMENTATION. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
27,300 »	»	492,000 »	516,486 75	
»	»	1,421,910 »	1,368,906 12	
»	»	1,249,700 »	1,242,875 30	
2,100 »	»	27,244,108 »	27,297,281 31	
9,600 »	»	199,340 50	338,850 33	
47,200 »	»	1,368,825 »	1,382,325 »	
66,000 »	»	1,550,000 »	1,557,000 »	
»	40,000 »	12,754,384 »	12,608,978 63	
»	»	270,000 »	298,230 09	
»	»	247,800 »	240,466 24	
»	»	25,085 »	19,469 86	
152,200 »	40,000 »	46,801,152 50	46,870,869 63	
112,200				